

**La place des femmes
dans le sport au Québec**

**La participation des
jeunes dans les sports fédérés**

**Recherche réalisée par Brigitte Légaré, Corporation Sports-Québec,
pour le**

Secrétariat au loisir et au sport

**Pour information : Guy Thibault, Ph.D.,
Direction du sport et de l'activité physique,
Secrétariat au loisir et au sport;
418-646-6652;
guy.thibault@sls.gouv.qc.ca**

N.B. Le contenu de ce rapport rédigé au terme d'une étude effectuée par la Corporation Sports-Québec pour le Secrétariat au loisir et au sport n'engage que son auteur et ne reflète pas nécessairement une position officielle ou l'avis du Secrétariat au loisir et au sport. En le diffusant, le Secrétariat cherche simplement à éclairer l'action des partenaires.

Table des matières

1^{ière} partie : La place de la femme dans le sport au Québec

Objet de l'étude.....	p. 5
Cas à l'étude.....	p. 5
Collecte des données.....	p. 5

Fédérations sportives

➤ Le conseil d'administration.....	pp.6-8
➤ Le personnel permanent.....	pp.9-11
➤ Les officiels/officielles, juges et arbitres.....	pp.12-13
➤ Les entraîneurs(es)	
• Les entraîneurs(es) en incluant ceux(celles) de la Fédération de hockey sur glace.....	pp.14-15
• Les entraîneurs(es) en excluant ceux (celles) de la Fédération de hockey sur glace.....	pp.15-16
➤ Les participants(es).....	pp.17-18
➤ Les athlètes espoir, relève, élite et excellence.....	pp.19-20
➤ Constat et impact des actions des fédérations en regard de l'augmentation de la place de la femme.....	pp.21-22

Unités régionales de loisir et de sport (URLS) et commissions sportives

➤ Le conseil d'administration.....	pp.23-24
➤ Le personnel permanent.....	pp.25-26

Associations régionales de sport étudiant (ARSE)

- Le conseil d'administration.....pp.27-28
- Le personnel permanent.....pp.29-30
- Les participants (es).....pp.31-33

Les municipalités de 75 000 habitants et plus

- Le personnel permanent.....pp.34-35

Synthèse des conseils d'administration des instances sportives au Québec.....p.36

Synthèse du personnel permanent des instances sportives au Québec.....p.37

Tableau synthèse.....p.38

Conclusion.....p.39

2^{ième} partie : La participation des jeunes dans les sports fédérés

Objet de l'étude.....p. 40

Cas à l'étude.....p. 40

Collecte des données.....p. 40

Les participants(es)

- Les participants(es) en incluant ceux (celles) des Fédérations de hockey sur glace et de soccer-football.....pp.41-43
- Les participants(es) en excluant ceux (celles) des Fédérations de hockey sur glace et soccer-football.....pp.44-46

Constats généraux	pp.46-47
Conclusion	pp.47-48
Bibliographie	pp.49-51
Liste des annexes	p.52

1^{ère} partie : La place de la femme dans le sport au Québec

Objet de l'étude :

« Les femmes ne sont pas équitablement représentées dans le sport scolaire, le sport organisé, la profession d'entraîneur, le rôle d'officiel et les organismes de sport. Cette situation ne découle pas d'un choix ! Le continuum sportif dans son ensemble est marqué par l'exclusion subtile et la discrimination systématique des femmes. Si certains progrès ont été réalisés, la lenteur avec laquelle ils apparaissent est inacceptable. »¹ Cet extrait tiré d'un document de travail présenté par le Gouvernement fédéral en 1992 nous démontre que malgré l'émancipation féminine des dernières années, les femmes ne profitent pas des mêmes occasions que les hommes pour s'intégrer au système sportif canadien. Dans beaucoup de cas, à compétence égale, les femmes devront gravir les échelons de la hiérarchie sportive un à un tandis que les hommes verront leurs compétences tenues pour acquises.

Au Québec, cette réalité est la même. Dans une étude publiée en 1990 par Suzanne LABERGE, l'auteure conclut que « la présence des femmes au sein des associations sportives est insuffisante et ce notamment au niveau des postes exécutifs et administratifs. »²

Puisque cette étude a été effectuée il y a 9 ans, le Secrétariat au Loisir et au Sport (SLS) désire obtenir un portrait réel de la place des femmes dans le sport au Québec. Il pourra ainsi orienter l'un de ses objectifs de son Programme de Soutien aux Opérations régulières des fédérations sportives qui est d'améliorer la place des femmes à tous les niveaux de système sportif québécois.

Cas à l'étude :

Afin d'obtenir un portrait de la situation de la femme à l'intérieur du système sportif québécois, l'étude ne se limite pas seulement aux fédérations sportives québécoises. L'étude s'étend aussi à la Fédération québécoise du Sport Étudiant (FQSE) et à ses associations régionales (ARSE), aux Unités régionales de Loisir et de Sport (URLS) et aux municipalités de 75 000 habitants et plus.

Collecte des données :

La cueillette de l'information s'est fait auprès de ces organismes à l'aide d'un questionnaire structuré. Pour la période du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 1999, nous demandions à ces organismes de nous fournir, pour différentes catégories, des données pour les hommes et pour les femmes.

Dans cette section, nous présenterons d'abord les résultats obtenus par le biais du questionnaire et par la suite nous ferons un constat sur la place des femmes dans le système sportif québécois.

¹ Groupe de travail du Ministre sur la politique fédérale en matière de sport, 1992. *Le sport : un pas d'avance*, Ottawa; 178 p.

² LABERGE, Suzanne, 1990. *Constat sur la participation et la représentation des femmes*, Rapport de l'étude sur la place occupée par les femmes dans le milieu associatif sportif et dans la couverture de presse du sport amateur, Université de Montréal; p.7.

Les fédérations sportives

Cette première partie de la recherche porte sur les acteurs principaux du système sportif québécois, soit les fédérations sportives provinciales. Sur les 74 fédérations recensées, 48 d'entre elles ont répondu à notre demande, soit un taux de réponse de 65 %.

Pour cette première partie, le questionnaire comporte huit questions. Les deux premières portent sur les conseils d'administration et le personnel permanent. Et les deux suivantes sur les officiels et les entraîneurs. Par après, le questionnaire porte sur la participation des 10-20 ans au sein de la fédération, avec des renseignements sur le nombre d'athlètes identifiés espoir, relève, élite et excellence. Deux questions ouvertes traitent des actions que les fédérations ont réalisées pour améliorer la place des femmes au sein de leur fédération et sur leurs démarches actuelles et futures.

Il est aussi très important de mentionner que la question six, qui porte sur les participants faisant partie à la fois du membership des fédérations sportives et de celui du sport en milieu d'éducation, fut retirée de l'analyse puisque la majeure partie des fédérations à qui s'adressait cette question n'a pu nous fournir de données.

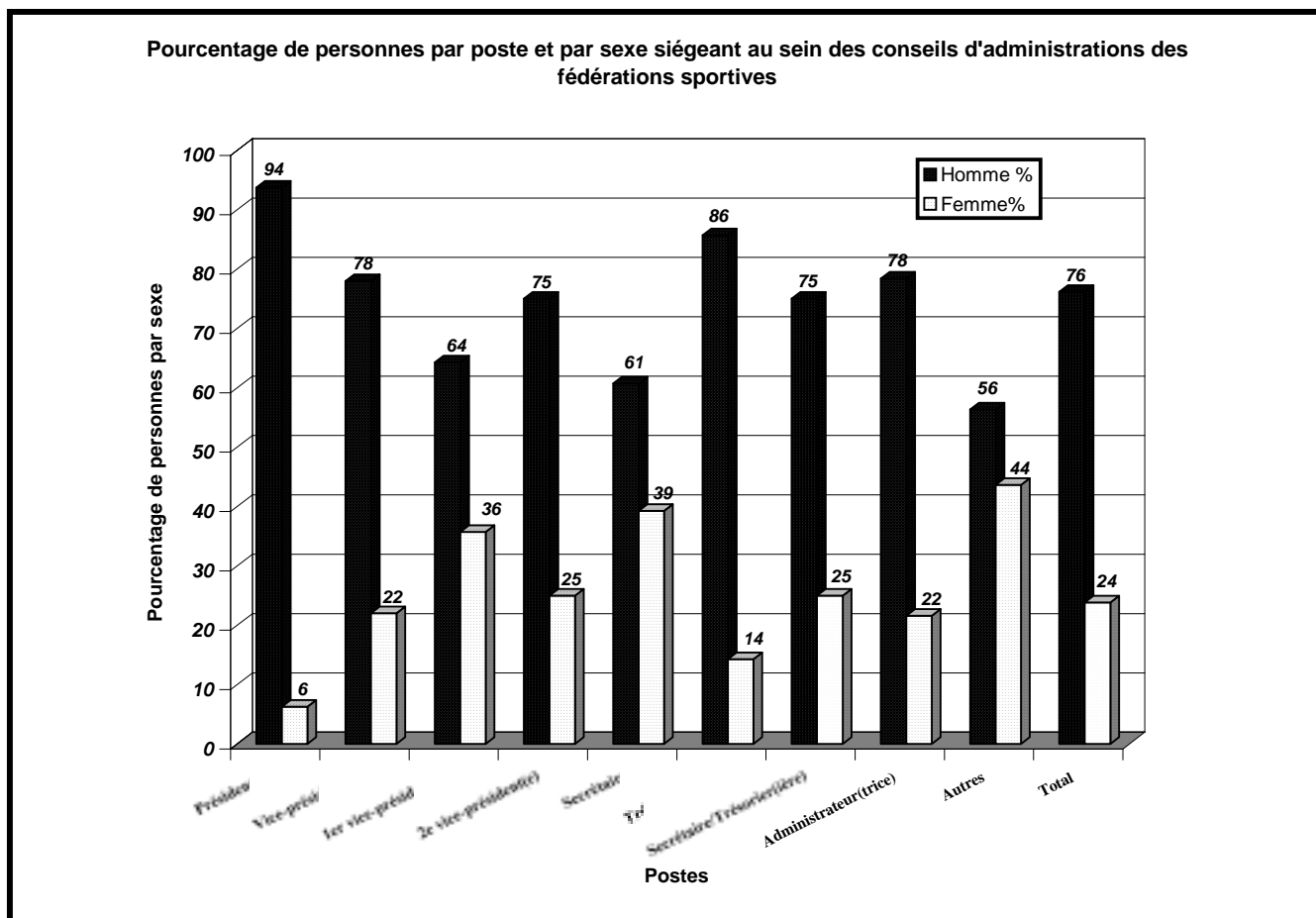
1.1 Le conseil d'administration

Pour cette question, toutes les fédérations participant à l'étude (48) nous ont fourni des renseignements. Les administrateurs siégeant au sein de ces conseils d'administration sont des personnes bénévoles qui travaillent au développement et à la promotion de leur fédération et de leur sport.

Nombre de personnes par poste et par sexe siégeant au sein des conseils d'administration des fédérations sportives

	Homme	Homme %	Femme	Femme %
Président(e)	45	94	3	6
Vice-président(e)	46	78	13	22
1er vice-président(e)	9	64	5	36
2e vice-président(e)	12	75	4	25
Secrétaire	17	61	11	39
Trésorier(ière)	24	86	4	14
Secrétaire/Trésorier(ière)	9	75	3	25
Administrateur(trice)	178	78	49	22
Autres	31	56	24	44
Total	371	76	116	24

(Tableau 1)



(Graphique 1)

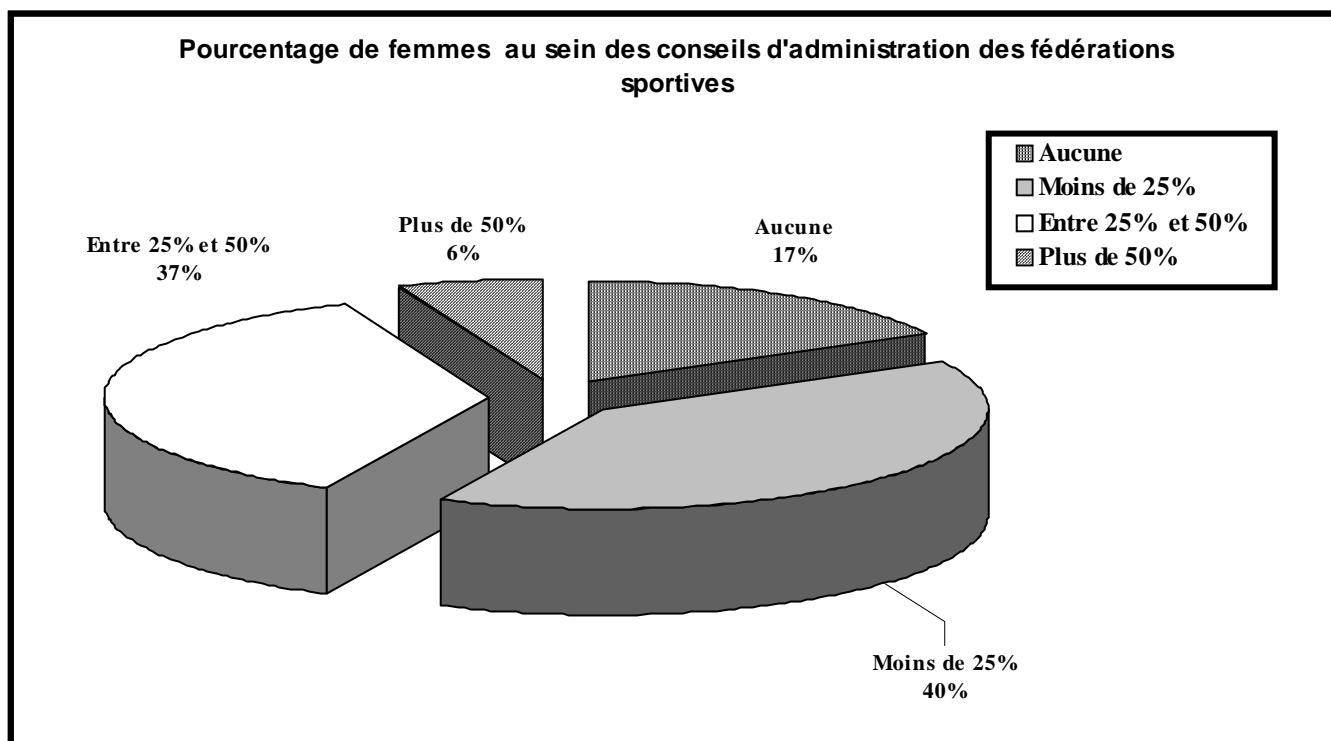
Constats :

1. Parmi les 487 personnes qui siègent au sein des conseils d'administration des fédérations sportives, seulement 116 (24 %) sont de sexe féminin. Cela représente tout de même une augmentation de 8 % par rapport aux résultats obtenus par LABERGE³ en 1990. (Graphique 1)
2. C'est à la présidence que les femmes sont les moins nombreuses. En effet, seulement trois femmes occupent ce poste soit 6 %. (Graphique 1)
3. On remarque également que, sur les 48 fédérations analysées, seulement dix d'entre elles ont une femme qui siège sur le conseil d'administration. Lors de la recherche de LABERGE⁴ en 1990, 12 fédérations étaient dans cette situation. (Annexe 1)
4. On constate aussi que les fédérations de nage synchronisée et de patinage artistique, qui regroupent une majorité de participantes de sexe féminin, ont des conseils d'administration à majorité féminine. Par contre, la Fédération de ringuette, qui est constituée en majorité de participantes, a un conseil d'administration à majorité masculine. (Annexe 1)

³ LABERGE, *op. cit.*, p. 6.

⁴ *Ibid.*, p. 6.

5. Finalement, 17 % des fédérations n'ont aucune femme qui siège sur leur conseil d'administration, ce qui constitue une baisse de 21 % par rapport au 38 % recensé par LABERGE en 1990⁵. Alors que pour 40 % des fédérations (19 fédérations) les femmes forment moins de 25 % du conseil d'administration. Elles ne sont en majorité que dans 6 % des cas. (Graphique 2)



(Graphique 2)

⁵ Ibid., p. 6.

1.2 Le personnel permanent

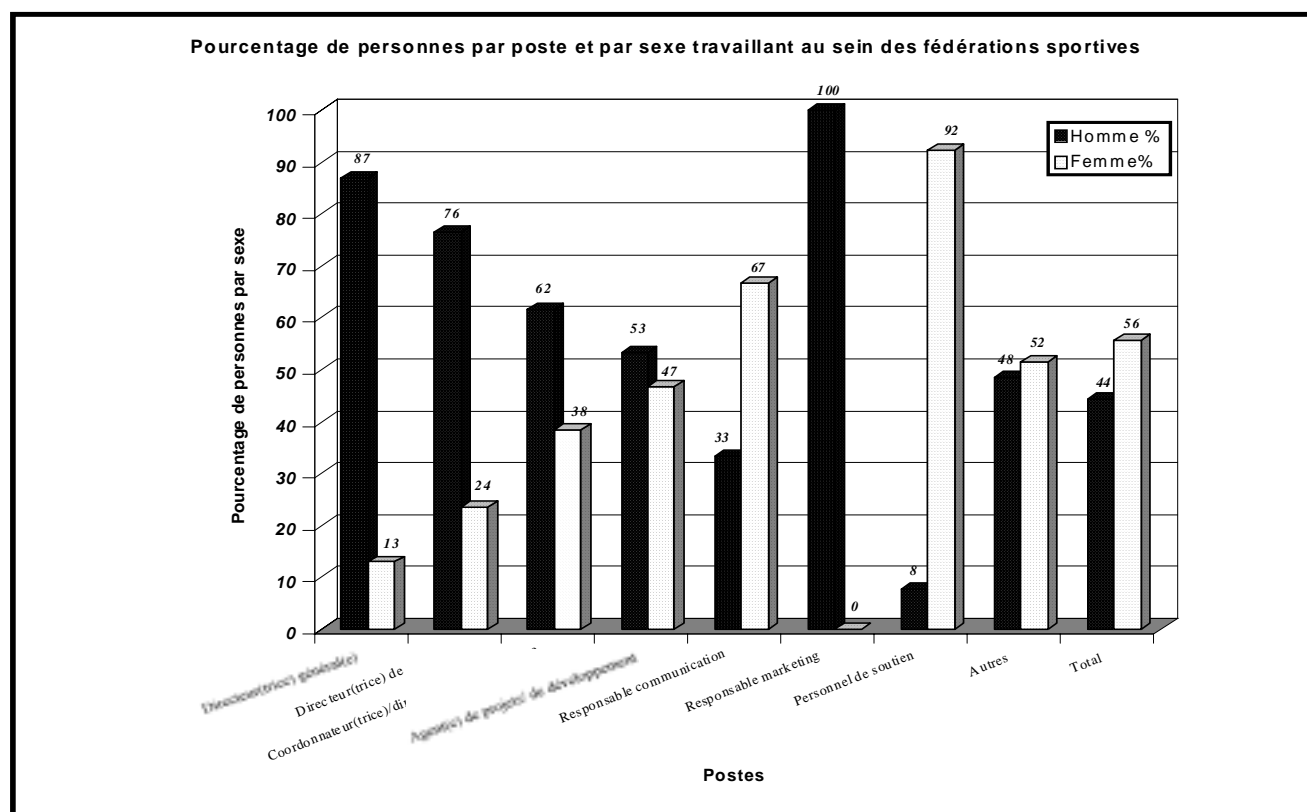
Pour cette question, deux des 48 fédérations n'ont pas de personnel permanent et les fédérations de balle au mur, racquetball et squash partagent le même personnel permanent, car elles sont regroupées au sein de la Fédération de sports à quatre murs. Ainsi, 43 fédérations ont répondu à cette question.

Tout le personnel permanent travaillant au sein d'une fédération sportive est rémunéré et voit à l'application des décisions de son conseil d'administration et à la mise en œuvre des programmes. Les postes recensés sont ceux de directeur général, de directeur de service, de coordonnateur/directeur technique, d'agent de projets/de développement, de responsable de communication, de responsable de marketing et de personnel de soutien (secrétaire de direction, secrétaire, réceptionniste, commis comptable, adjoint administratif et commis de bureau). Dans la catégorie « autres », nous retrouvons des chargés de projets, des directeurs au développement des athlètes, des entraîneurs, etc.

Nombre de personnes par poste et par sexe travaillant au sein des fédérations sportives

	Homme	Homme %	Femme	Femme%
Directeur(trice) général(e)	27	87	4	13
Directeur(trice) de service	13	76	4	24
Coordonnateur(trice)/directeur(trice) technique	24	62	15	38
Agent(e) de projets/ de développement	8	53	7	47
Responsable communication	2	33	4	67
Responsable marketing	3	100	0	0
Personnel de soutien	6	8	73	92
Autres	15	48	16	52
Total	98	44	123	56

(Tableau2)



(Graphique 3)

Constats :

1. Sur les 221 postes recensés, 123 (56 %) sont occupés par du personnel féminin. Cette légère prédominance des femmes s'explique par le fait qu'au poste de personnel de soutien, les femmes s'y retrouvent dans une proportion de 92 %. (Tableau 2)
2. Par contre, on constate que les postes de directeurs généraux et les postes de directeurs de service sont occupés respectivement dans des proportions de 87 % et de 76 % par des personnes de sexe masculin. (Graphique 3)
3. Les femmes sont aussi absentes au poste de responsable de marketing, mais pour le reste des postes énumérés, elles sont presque aussi présentes que les hommes. (Graphique 3)
4. On remarque aussi que les fédérations où le membership est en majorité féminine, le plus haut poste est occupé par une femme. C'est le cas pour les fédérations de gymnastique, de nage synchronisée, de patinage artistique et de ringuette. (Annexe 2)

Nombre de personnes par sexe travaillant à des postes de direction et à des postes techniques au sein des fédérations sportives

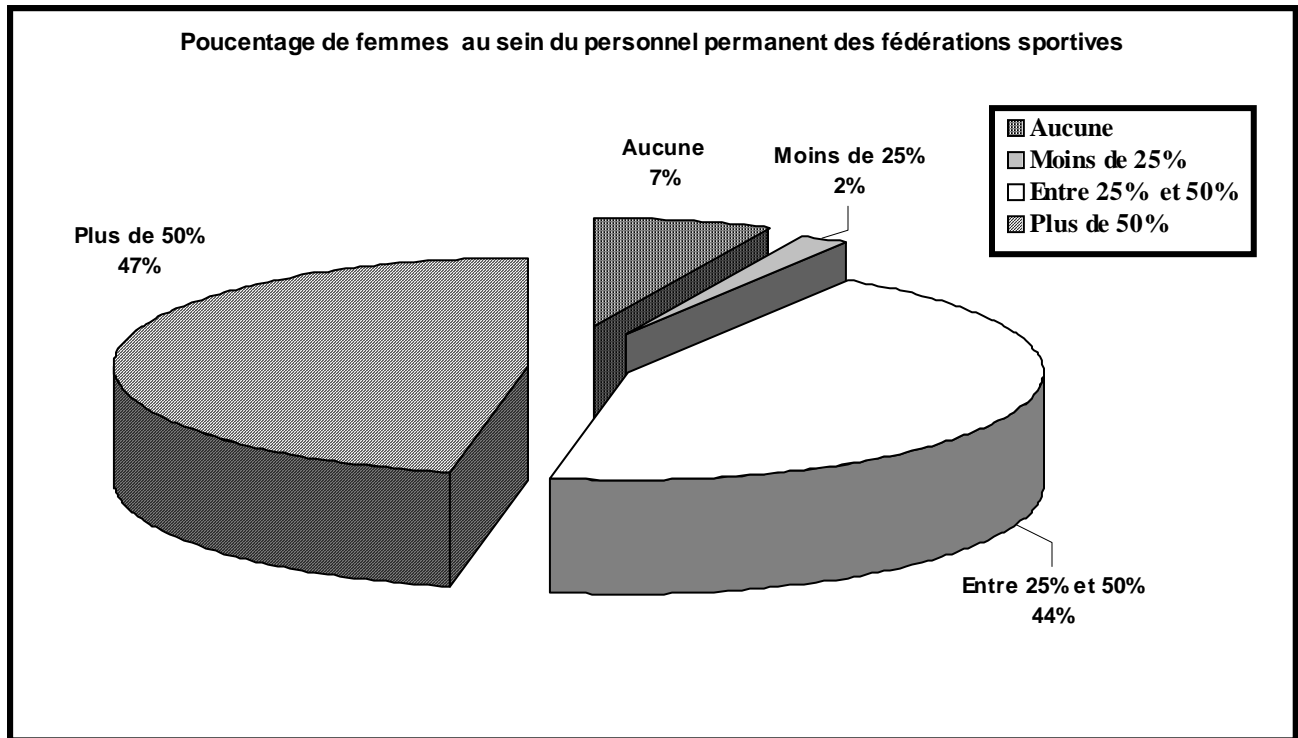
	Homme	Homme %	Femme	Femme%
Directeur général et de service	40	83	8	17
Coordonateur/directeur technique	24	62	15	38
Total	64	74	23	26

(Tableau 3)

5. On constate que les postes voués au développement de la discipline sportive au sein des fédérations sont occupés dans une proportion de 74 % par des hommes. Les postes de directeur général ou de service sont occupés majoritairement par des hommes (83 %). Toutefois, on remarque que le pourcentage de femmes au sein des postes techniques est plus important que le que le pourcentage de femmes qui occupent les postes de directrice générale et de service. (Tableau3)
6. Tout comme LABERGE⁶ en 1990, si nous excluons de l'étude tout le personnel de soutien (secrétariat) majoritairement composé de femme, nous remarquons que 18 fédérations sportives (42 %) n'ont pas de personnel féminin, ce qui constitue une diminution de 24 % par rapport à l'étude de LABERGE. (Graphique 4)

⁶ LABERGE, *op. cit.*, p. 5.

7. Pour le cas de notre étude, on remarque que la présence des femmes au sein du personnel permanent des fédérations sportives est assez importante. Elles sont présentes en majorité dans 47 % des fédérations, même si elles n'occupent pas pour la grande majorité des postes de direction.



(Graphique 4)

1.3 Les officiels/officielles

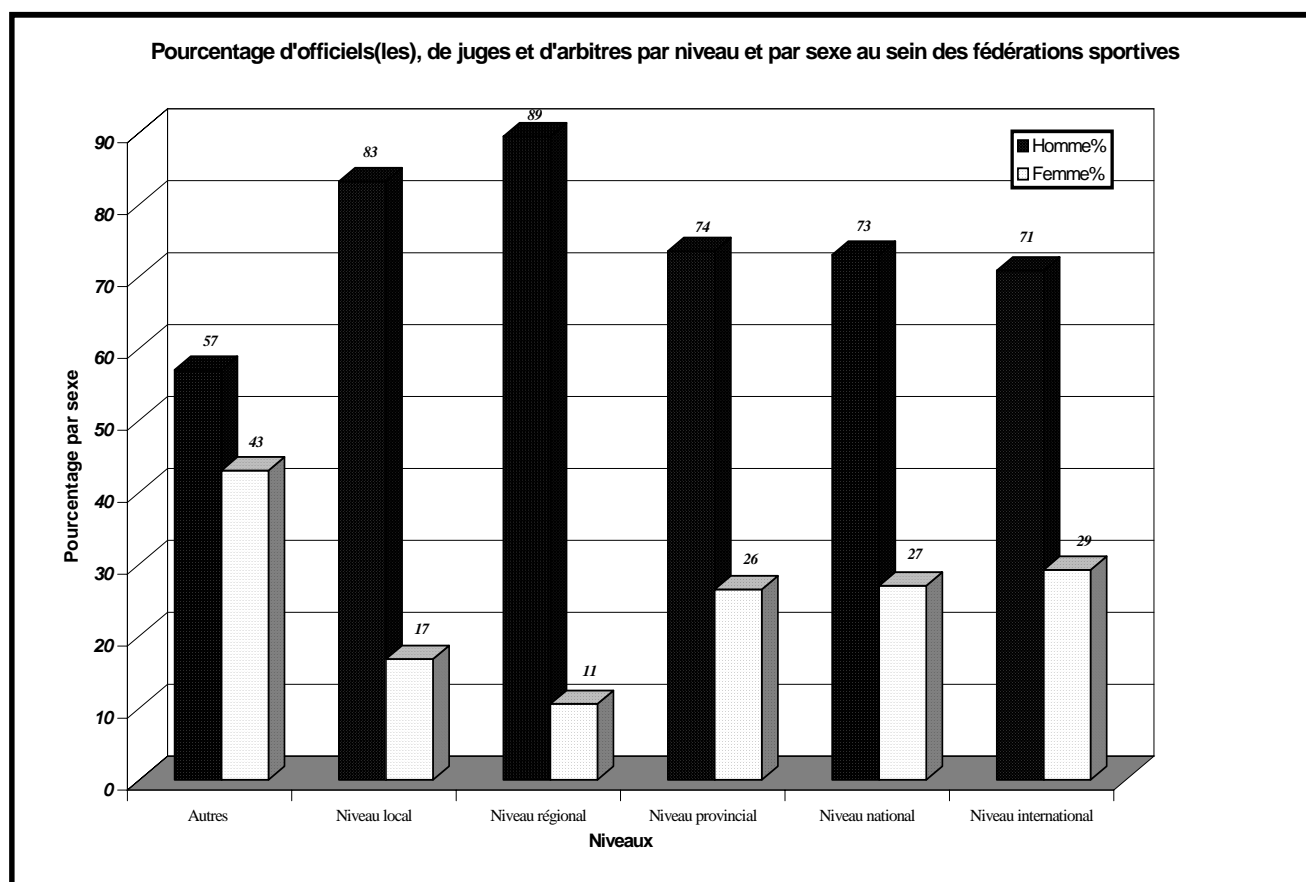
Quarante et une (41) fédérations ont pu nous fournir des renseignements sur les officiels/officielles qui font partie de leur fédération.

Pour cette question, nous avons recensé les officiels/officielles en six niveaux : local, régional, provincial, national, international et la catégorie « autres ». Les officiels/officielles étaient placés dans la catégorie « autres » si les répondants ne pouvaient pas les placer dans les cinq autres catégories.

Nombre d'officiels/officielles, de juges et d'arbitres par niveau et par sexe au sein des fédérations sportives

	Homme	Homme%	Femme	Femme%
Autres	6 526	57	4 829	43
Niveau local	2 516	83	508	17
Niveau régional	4 933	89	582	11
Niveau provincial	1 821	74	656	26
Niveau national	292	73	108	27
Niveau international	114	71	47	29
Total	16 202	71	6 730	29

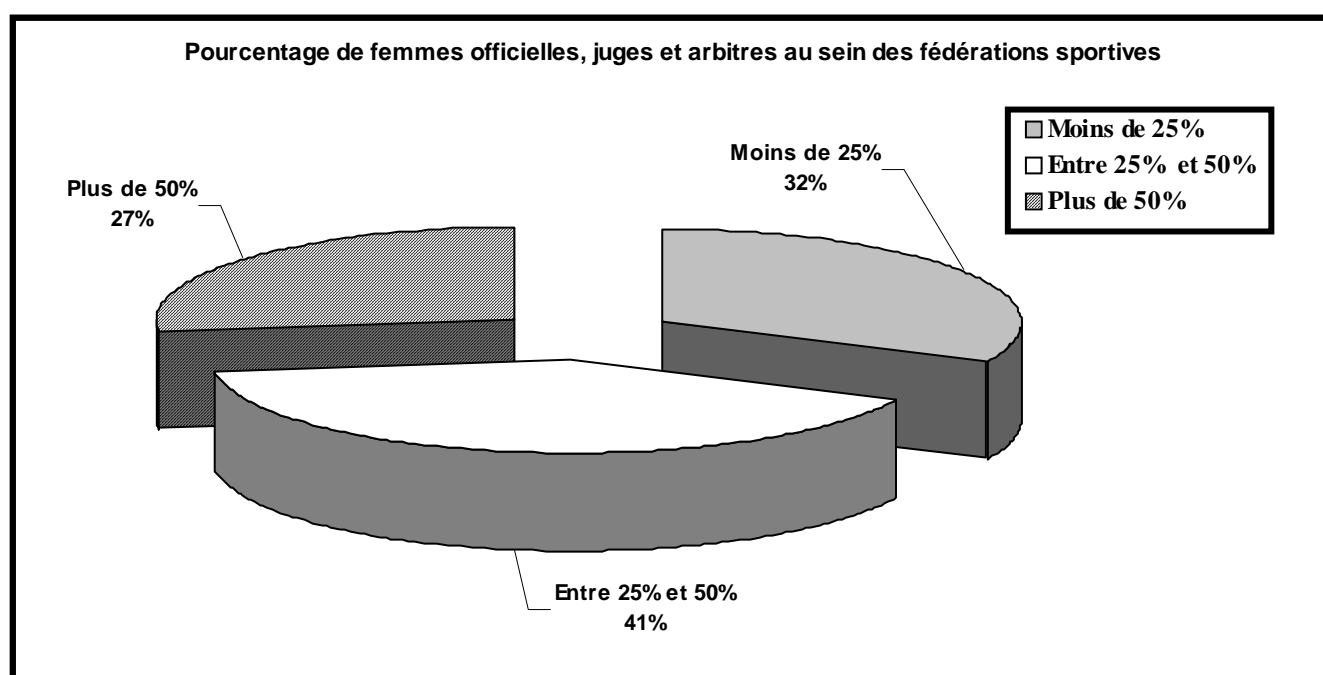
(Tableau 4)



(Graphique 5)

Constats :

1. Sur les 22 932 officiels/officielles recensés, les femmes ne représentent que 29 % (6 730) du total. (Tableau 4)
2. Dans les fédérations où la clientèle masculine représente plus de la moitié du membership, les femmes sont tout de même présentes à titre d'officiel. En effet, on trouve 32 femmes officielles (33 %) à la Fédération de boxe olympique, 604 (17 %) à la Fédération de baseball et 72 (2 %) à la Fédération de hockey sur glace. (Annexe 3)
3. L'inverse est aussi vrai. En effet, on trouve six (6) hommes officiels (5 %) à la Fédération de nage synchronisée, 54 (47 %) à la Fédération de patinage artistique et 66 (28 %) à la Fédération de rinkette. (Annexe 3)



(Graphique 6)

5. Dans 13 fédérations (32 %), les femmes composent 25 % et moins des effectifs d'officiels/officielles. Par contre 27 % des fédérations ont plus d'officielles que d'officiels, alors que 41 % d'entre elles tendent vers un certain équilibre (entre 25 à 50 %) ce qui est une amélioration de 5 % par rapport à l'étude de LABERGE⁷ en 1990. (Graphique 6)

⁷ LABERGE, *op. cit.*, p.4

1.4 Les entraîneurs/entraîneuses

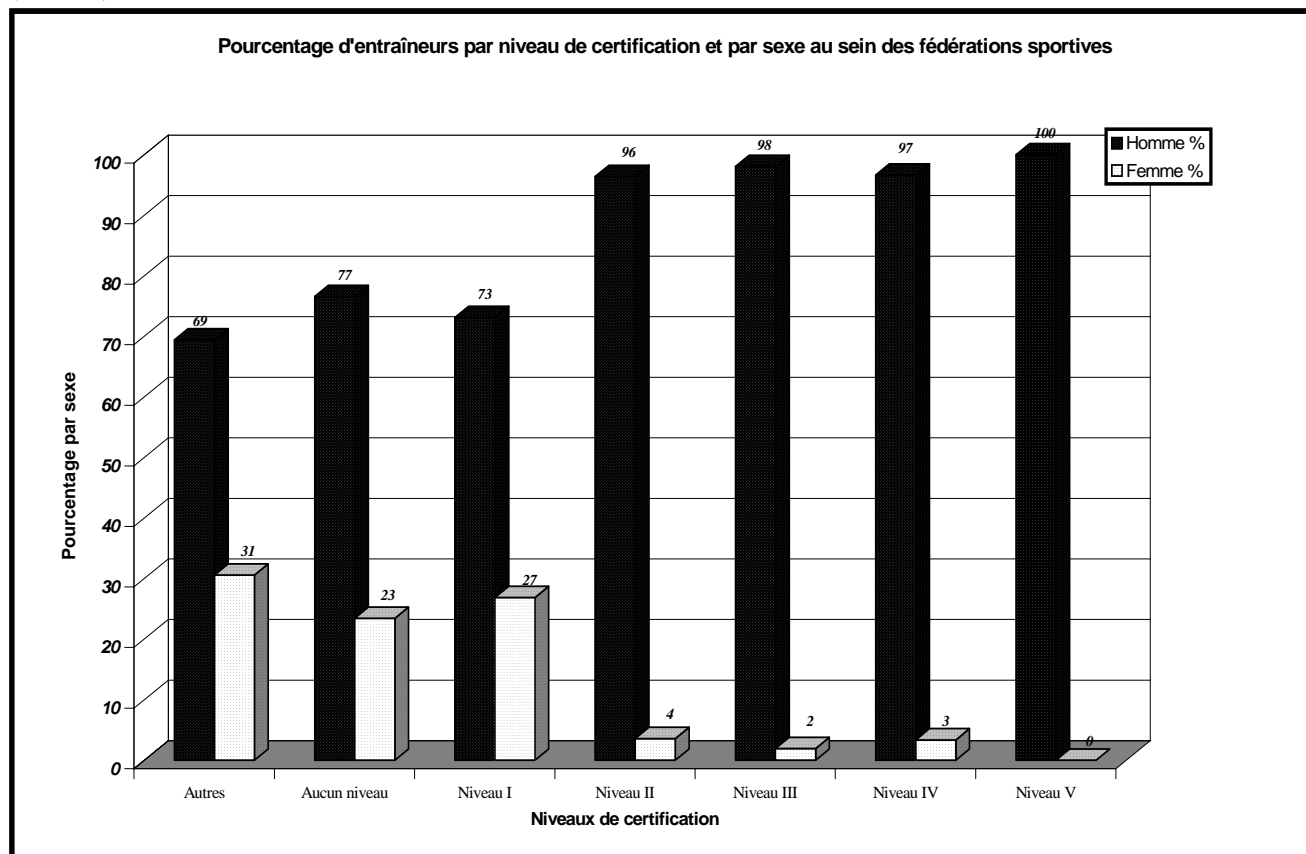
Pour cette section, nous avons demandé aux fédérations de nous fournir des renseignements sur leurs entraîneurs/entraîneuses et ce, par niveau de certification. Encore une fois, nous leur avons permis d'inclure dans une catégorie « autres » les autres intervenants (moniteur/initiateur) qu'elles ne pouvaient placer à l'intérieur de ces catégories. Quarante et une fédérations ont répondu à cette partie du questionnaire.

Pour notre étude, les données ont été comparées en deux étapes. Dans un premier temps, en tenant compte des 58 203 entraîneurs/entraîneuses de la Fédération de hockey sur glace et, en deuxième lieu, en excluant ces entraîneurs tout comme LABERGE l'avait fait dans son étude en 1990.

Nombre d'entraîneurs/entraîneuses par niveau de certification et par sexe au sein des fédérations sportives

	<i>Homme</i>	<i>Homme %</i>	<i>Femme</i>	<i>Femme %</i>
Autres	13 980	69	6 160	31
Aucun niveau	3 624	77	1 109	23
Niveau I	3 637	73	1 337	27
Niveau II	44 721	96	1 663	4
Niveau III	13 047	98	258	2
Niveau IV	833	97	29	3
Niveau V	62	100	0	0
Total	79 904	88	10 556	12

(Tableau5)



(Graphique 7)

Constats:

1. Les femmes entraîneures représentent à peine 12 % (10 556) des 90 460 entraîneurs analysés. (Tableau 5)
2. On peut aussi constater que les femmes sont plus présentes au niveau I du programme national de certification des entraîneurs (PNCE-3M) et que la proportion diminue de façon importante aux autres niveaux du programme. (Graphique 7)

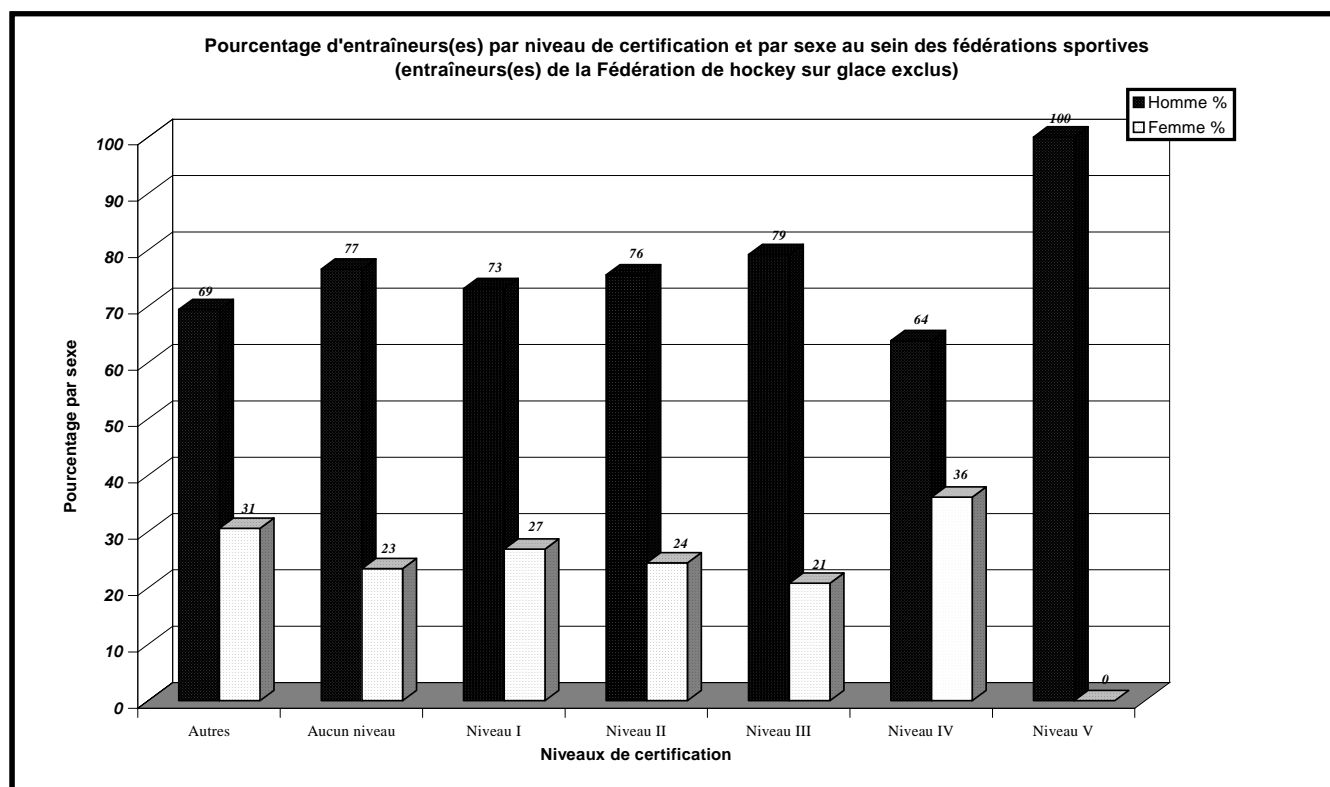
Tout comme LABERGE en 1990, les données seront analysées en excluant les entraîneurs(es) de la Fédération de hockey sur glace, considérant le fait que la proportion d'entraîneurs(es) dans ce sport est en très grande majorité de sexe masculin.

Nombre d'entraîneurs(es) par niveau de certification et par sexe au sein des fédérations sportives

(excluant la Fédération de hockey sur glace)

	<i>Homme</i>	<i>Homme %</i>	<i>Femme</i>	<i>Femme %</i>
Autres	13 980	69	6 160	31
Aucun niveau	3 624	77	1 109	23
Niveau I	3 637	73	1 337	27
Niveau II	1 423	76	460	24
Niveau III	384	79	101	21
Niveau IV	23	64	13	36
Niveau V	6	100	0	0
Total	23 077	72	9 180	28

(Tableau 6)



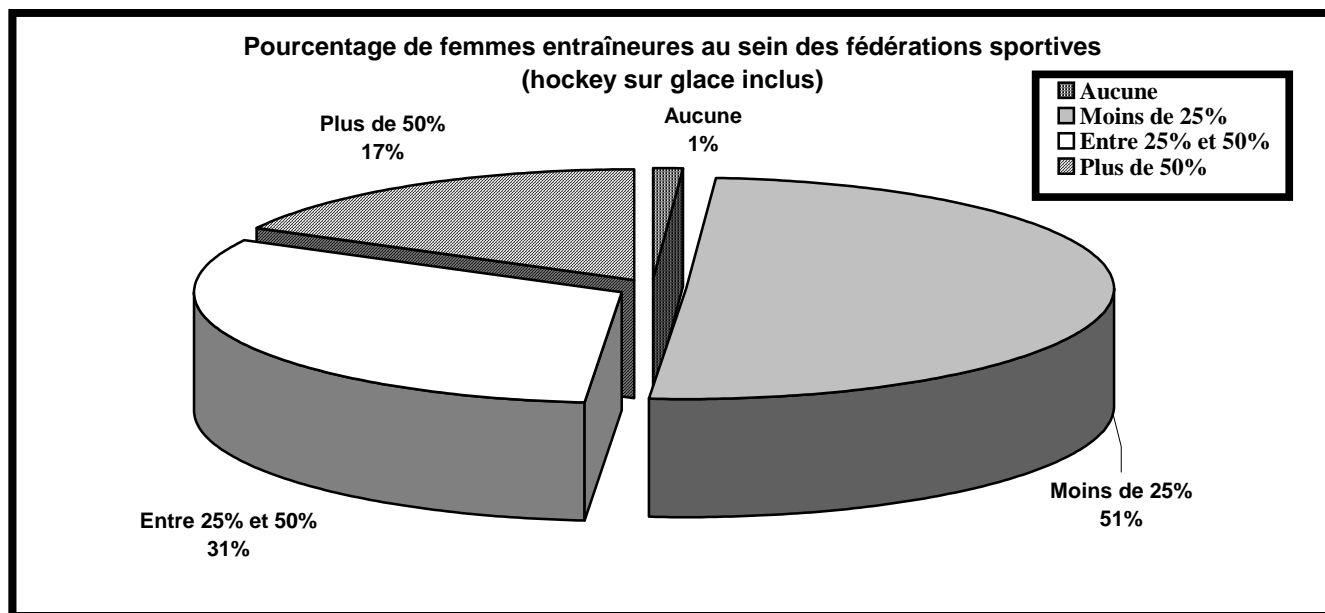
(Graphique 8)

Constats (en excluant les entraîneurs(es) de la Fédération de hockey sur glace) :

1. En excluant les entraîneurs de la Fédération de hockey sur glace on se rend compte que les entraîneuses forment dans le reste des 40 fédérations sportives au moins 28 % du contingent d'entraîneurs, soit une augmentation de 6 % depuis l'étude de LABERGE⁸. (Tableau 6)
2. En excluant les femmes de la catégorie « autres », on constate que les femmes se situent au bas de l'échelle des entraîneurs. En effet, 96 % d'entre elles (2 906/3 020) se retrouvent dans les niveaux I et II du programme national de certification des entraîneurs (PNCE-3M) et dans la catégorie « aucun niveau ». (Tableau 6)
3. Finalement, on peut également remarquer qu'il y a une amélioration au Québec de la place des entraîneuses. En effet, dans une étude de 1992 sur la « *situation des entraîneurs de haute performance au Canada* »⁹, les entraîneuses étaient présentes à 19 %, tandis que dans notre recherche, les entraîneurs de hockey exclus, elles sont présentes dans une proportion de 28 %. (Tableau 6)

Constats généraux :

3. On constate aussi que dans les sports à forte participation féminine, les femmes forment le personnel des entraîneurs dans une proportion supérieure à 83 %. C'est le cas notamment des fédérations de gymnastique, de nage synchronisée et de patinage artistique. (Annexe 4)
4. Toutefois, pour la Fédération de rinkette qui est en majeure partie constituée de femmes, les entraîneuses sont présentes dans une proportion de 33 %. (Annexe 4)
5. Finalement, nous constatons que les entraîneuses ne sont pas présentes dans 2 % des fédérations recensées (une fédération sur 42). Toutefois, et comme dans le rapport de LABERGE¹⁰, les femmes sont présentes à plus de 50 % dans 17 % des cas (7/42). (Graphique 9)



(Graphique 9)

⁸ LABERGE, *op. cit.*, p. 3.

⁹ *Idem.*, 1992. *La situation de l'emploi des entraîneurs de haute performance au Canada*, Sports Canada; Gouvernement du Canada, Condition physique et sport amateur, 58p.

¹⁰ *Idem.*, 1990. *Constats sur la participation et la représentation des femmes*, Montréal; p. 3.

1.6 Les participants/participant(e)s

Trente-neuf (39) des 48 fédérations ont pu nous fournir des renseignements sur leurs participants et participant(e)s.

Pour cette partie de l'étude, nous nous contenterons d'analyser les données brutes de participation par sexe, sans tenir compte des années de naissance. Cet élément fera l'objet d'analyse plus précise dans la seconde partie de l'étude.

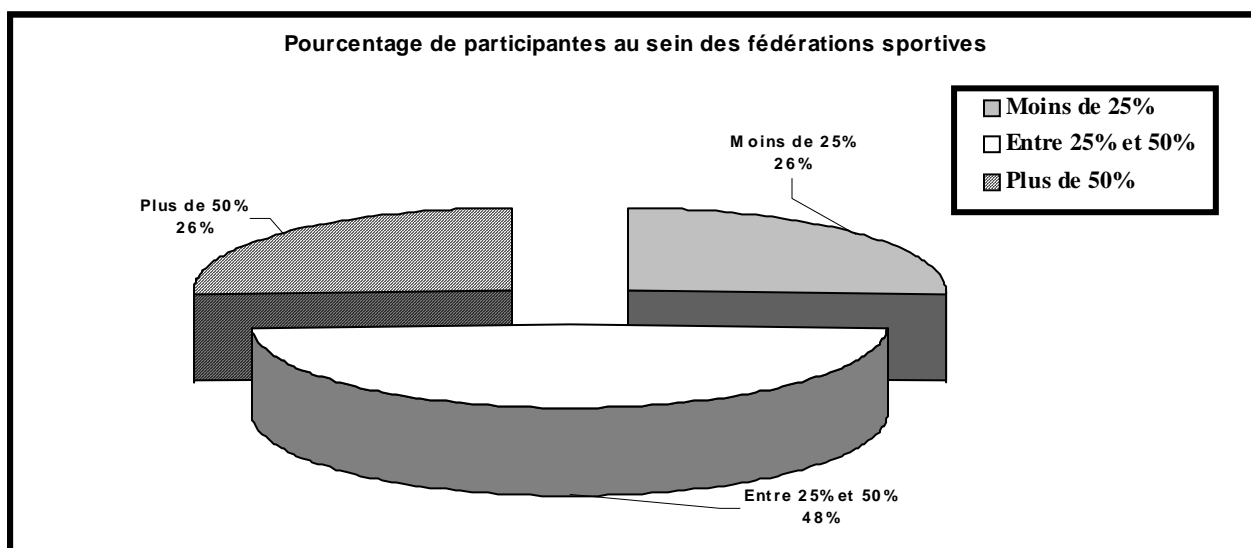
Étant donné que nous ne tenons pas compte de l'année de naissance des participants/participant(e)s pour cette partie de la recherche, il nous a été possible d'ajouter les fédérations qui ne fournissent pas leur nombre de participants/participant(e)s par année de naissance, mais seulement par sexe.

Nombre et pourcentage de participants(es) par fédération sportive et par sexe

	<i>Homme</i>	<i>Homme %</i>	<i>Femme</i>	<i>Femme%</i>
Athlétisme	787	58	575	42
Aviron	432	42	585	58
Badminton	11 783	67	5 756	33
Baseball	35 883	94	2 461	6
Basketball	15 645	54	13 275	46
Biathlon et pentathlon modernes	4	57	3	43
Boxe olympique	830	88	114	12
Canoë-kayak d'eau vive	779	87	120	13
Canoë-kayak de vitesse	269	57	200	43
Curling	7 425	72	2 875	28
Équestre	1 133	24	3 563	76
Escrime	754	62	470	38
Gymnastique	3 468	17	16 464	83
Hockey sur glace	99 138	97	2 713	3
Judo	3 789	75	1 261	25
Kin-ball	4 629	59	3 260	41
Lutte olympique	258	91	25	9
Natation	3 122	40	4 615	60
Nage synchronisée	16	1	1 776	99
Patinage artistique	6 857	19	28 604	81
Plongeon	550	35	1 003	65
Ringette	119	3	3 930	97
Rugby	943	69	422	31
Ski alpin	850	59	586	41
Ski de fond	874	57	656	43
Ski acrobatique	130	81	30	19
Biathlon	61	73	22	27
Surf des neiges	142	76	45	24
Soccer-football	72 421	68	33 450	32
Softball	7 967	57	5 999	43
Sports à quatre murs	12 528	68	5 896	32
Sports en fauteuil roulant	177	86	29	14
Sports cyclistes	3 905	88	518	12
Tennis	2 870	72	1 140	28
Tir à l'arc	2 497	82	534	18
Triathlon	547	68	261	32
Volleyball	6 221	38	10 210	62
Water-Polo	1 187	61	752	39
Société de sauvetage	8 539	40	12 812	60
Total	319 529	66	167 010	34

(Tableau 7)

1. Les femmes représentent, sur les 486 539 participants(es) analysés(ées), 167 010 athlètes soit 34 % du membership total des fédérations sportives. (Tableau 7)
2. Notons qu'outre les fédérations à tendance féminine telles la gymnastique, le patinage artistique, la ringuette et la nage synchronisée, les fédérations d'aviron, des sports équestres, de natation, de plongeon, de volleyball et la Société de sauvetage ont un membership féminin de plus de 50 %. (Tableau7)
3. Sur les 11 sports d'équipe analysés, seulement deux fédérations (ringuette et volleyball) ont plus de 50 % de participantes au sein de leur membership. Les fédérations de hockey sur glace et de baseball ont moins de 10 % de participantes au sein de leurs membres. Pour les 7 autres fédérations, les participantes sont présentes dans une proportion inférieure à 50 %, mais supérieure à 30 %. (Tableau 7)
4. Pour les 28 autres fédérations de sports individuels, on remarque que 7 d'entre-elles (25 %) sont composées de moins de 20 % de femmes. De plus, dans 29 % (8/28) des sports individuels analysés, les femmes sont plus de 50 % à pratiquer chacun de ces sports. Il faut toutefois tenir compte du fait que 3 de ces 8 fédérations, sont des fédérations à tendance féminine. (Tableau 7)
5. Pour les sports à forte participation féminine, on remarque, sauf pour la Fédération de gymnastique et la Fédération de patinage artistique, que les participants sont présents dans une proportion inférieure à 10 %. Pour les sports à tendance masculine tels le baseball, le hockey sur glace et la lutte olympique, c'est plutôt l'inverse qui se produit. (Tableau 7)
6. Le graphique 13 nous indique que 26 % des fédérations (10/39) ont un pourcentage de membership majoritairement masculin. Nous retrouvons dans cette catégorie les fédérations de baseball, de boxe olympique, de canoë-kayak d'eau vive, de hockey sur glace, de lutte olympique, de ski acrobatique, de surf des neiges, des sports en fauteuil roulant, de sports cyclistes et de tir à l'arc. Il nous indique aussi que pour 26 % des fédérations (10/39), les femmes sont présentes dans une proportion de plus de 50 %. (Graphique 10)



(Graphique 10)

1.7 Les athlètes espoir, relève, élite et excellence

Finalement, pour cette dernière question portant sur les fédérations sportives, nous leur avons demandé de nous fournir des renseignements sur leurs athlètes identifiés espoir, relève, élite et excellence.

Quarante fédérations ont répondu à cette partie du questionnaire.

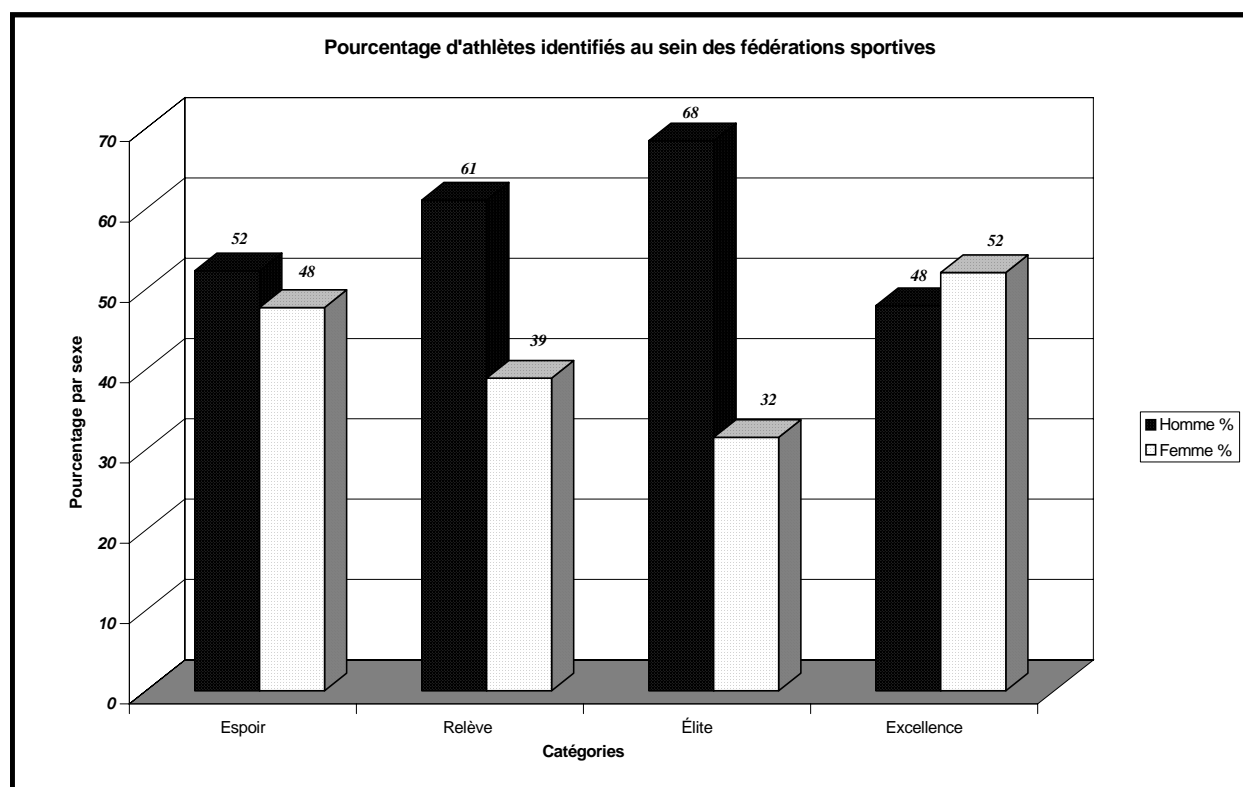
Il faut noter qu'il fut demandé aux fédérations de nous fournir selon la définition du SLS, le nombre de participants(es) identifiés(es) espoir, relève, élite et excellence.

Il faut aussi préciser que le nombre d'athlètes est souvent défini en tenant compte de la parité homme/femme, particulièrement dans les catégories espoir-relève-élite. Au niveau de la catégorie « excellence », le nombre varie principalement selon la performance des athlètes.

Nombre d'athlètes classés au sein des fédérations sportives

	Homme	Homme %	Femme	Femme %
Espoir	3 772	52	3 441	48
Relève	832	61	530	39
Élite	662	68	305	32
Excellence	198	48	215	52
Total	5 464	55	4 491	45

(Tableau 8)



(Graphique 11)

Constats :

1. Tout d'abord, nous constatons qu'il y a presque autant d'athlètes féminines que masculins qui sont identifiés par les fédérations sportives dans les catégories d'espoir à excellence. Les femmes représentent 45 % de ce contingent. **(Tableau 8)**
2. Nous pouvons aussi remarquer que pour les catégories espoir, relève et élite, le nombre d'hommes est plus important que le nombre de femmes et que pour la catégorie excellence, c'est l'inverse qui se produit. **(Tableau 8)**
3. Un autre fait intéressant à noter est que quand les athlètes atteignent un plus haut niveau de performance, c'est-à-dire la catégorie excellence, les femmes représentent 52 % des athlètes de cette catégorie.
(Graphique 11)
4. Au niveau des catégories « espoir », « relève » et « élite », on constate un écart entre les hommes et les femmes. Cette écart s'explique par le fait que la Fédération de hockey sur glace n'a identifié que des hommes pour ces trois catégories. En effet, les athlètes identifiés « relève » et « élite » selon cette fédération proviennent respectivement de la ligue Midget AAA et de la ligue Junior majeur, deux ligues où les femmes ne sont pas présentes. Et chez les espoirs, elle n'a identifié que des hommes (600 hommes). **(Annexe 6)**
5. Sur les 40 fédérations analysées, seule la Fédération de baseball n'a aucune femme identifiée.
6. Outre les sports à forte participation féminine tels la gymnastique (74 %), la nage synchronisée (100 %), le patinage artistique (80 %) et la ringuette (100 %), on constate que 10 fédérations ont plus de 50 % d'athlètes féminins identifiées. Il s'agit des fédérations d'aviron (54 %), de basketball (53 %), de judo (51 %), de natation (53 %), de plongeon (58 %), de ski alpin (55 %), de softball (70 %), de racquetball (55 %), de voile (52 %) et de volleyball (64 %). **(Annexe 6)**

1.8 Constat et impact des actions des fédérations en regard de l'augmentation de la place de la femme

Les données statistiques analysées, nous allons résumer les propos des fédérations recensées pour les questions 7 et 8 du questionnaire de recherche.

Tout d'abord, nous leur demandions de faire un constat de la place de la femme (participante, entraîneure, officielle, dirigeante) au sein de leur fédération et de nous dire si cette place avait évolué depuis les cinq dernières années.

Sur les 34 fédérations qui ont répondu à cette question, 18 ont mentionné avoir remarqué une certaine augmentation de leurs participantes, de leurs officielles, de leurs entraîneures ou de leurs dirigeantes. Citons en exemple la Fédération de badminton qui a vu, grâce à certains programmes, le nombre de femmes augmenter dans chacune des catégories. Mentionnons aussi que la Fédération de ringuette n'a pas assisté au cours des cinq dernières années à une augmentation de son nombre de participantes mais a vu son nombre d'entraîneures augmenter.

Huit fédérations ont aussi mentionné que peu importe la catégorie, la situation de la femme au sein de leur fédération était restée la même.

Finalement, il n'y a que la Fédération de tir à l'arc qui a subi une perte au niveau de ses représentantes féminines et ce, dans toutes les catégories. La Fédération de patinage artistique a vu son nombre d'entraîneures à temps plein et son nombre d'officielles internationales diminuer.

Enfin, plusieurs fédérations ont mentionné que le nombre de femmes qui occupent des postes de direction (ex : directrice général) a tendance à diminuer puisqu'elles manquent d'intérêt ou qu'elles n'ont tout simplement pas le temps et les disponibilités pour occuper de telles fonctions.

Par la suite, nous demandions aux fédérations de nous dire quelles actions elles ont posées pour améliorer ou pour maintenir la place de la femme au sein de leur fédération et quels seront les impact à court et moyen termes. Nous leur demandions aussi de nous dire si d'autres organismes pourraient mener des actions pour améliorer la place de la femme au sein de leur fédération.

Certaines fédérations ont posé des actions qui ont eu des impacts significatifs. La fédération qui a sans aucun doute des programmes qui ont déjà fait leur preuve est celle de Badminton-Québec. En effet, pour augmenter son nombre de participantes, elle a instauré deux programmes intitulés respectivement « Femmes au volant » et « entraînement spécifique de la femme en badminton ». Elle distribue également des bourses identiques aux hommes et aux femmes lors des compétitions et elle propose des joutes d'exhibition avec des athlètes féminines de niveau national. Pour augmenter son nombre d'entraîneures et d'officielles, elle a réduit leur frais d'inscription de 10 %. Finalement, elle offre de l'aide financière à ses associations régionales sur lesquelles siègent des femmes. Mentionnons en terminant que tous ces programmes ont fait leur preuve depuis leur instauration.

La Fédération de basketball quant à elle, offre des stages d'entraîneures et d'officielles spécifiques pour le basketball féminin, et elle fait de la promotion auprès de jeunes filles avec l'aide des athlètes qui ont percé au niveau des équipes nationales féminines de basketball.

De son côté, la Fédération des sports à quatre murs a mis sur pied des ligues interclubs féminines, des tournois qui se déroulent sur une seule journée, des rencontres à caractère plus social et finalement elle a instauré des catégories de performance adaptées qui permettent aux meilleurs athlètes féminines de compétitionner avec des athlètes masculins.

En ce qui a trait aux actions que pourraient poser d'autres organismes pour améliorer la place de la femme dans le sport au Québec, plusieurs répondants ont mentionné l'idée d'une campagne de promotion et de sensibilisation. Il est aussi proposé par la Fédération de Badminton de créer un trophée (accompagné d'une bourse) qui serait remis annuellement à l'assemblée générale de Sports-Québec par exemple, à la Fédération ayant travaillé le plus au développement de la femme dans le sport. Certaines pensent aussi que Sports-Québec et le SLS devraient instaurer un programme de formation dans le cadre du PNCE spécifique pour les athlètes féminines ou les sports féminins. Finalement, il est aussi mentionné que l'appui financier à des programmes dédiés est le bienvenue, mais qu'il ne faut pas imposer un programme unique à toutes les fédérations. Chacune d'elles devrait instaurer ses propres programmes pour améliorer la place de la femme dans le sport.

Les unités régionales de loisir et de sport (URLS) et les commissions sportives

Pour cette recherche, 17 URLS et quatre (4) commissions sportives ont reçu une copie du questionnaire. Elles ont fourni, à quelques exceptions près, des renseignements sur leur conseil d'administration et leur personnel permanent.

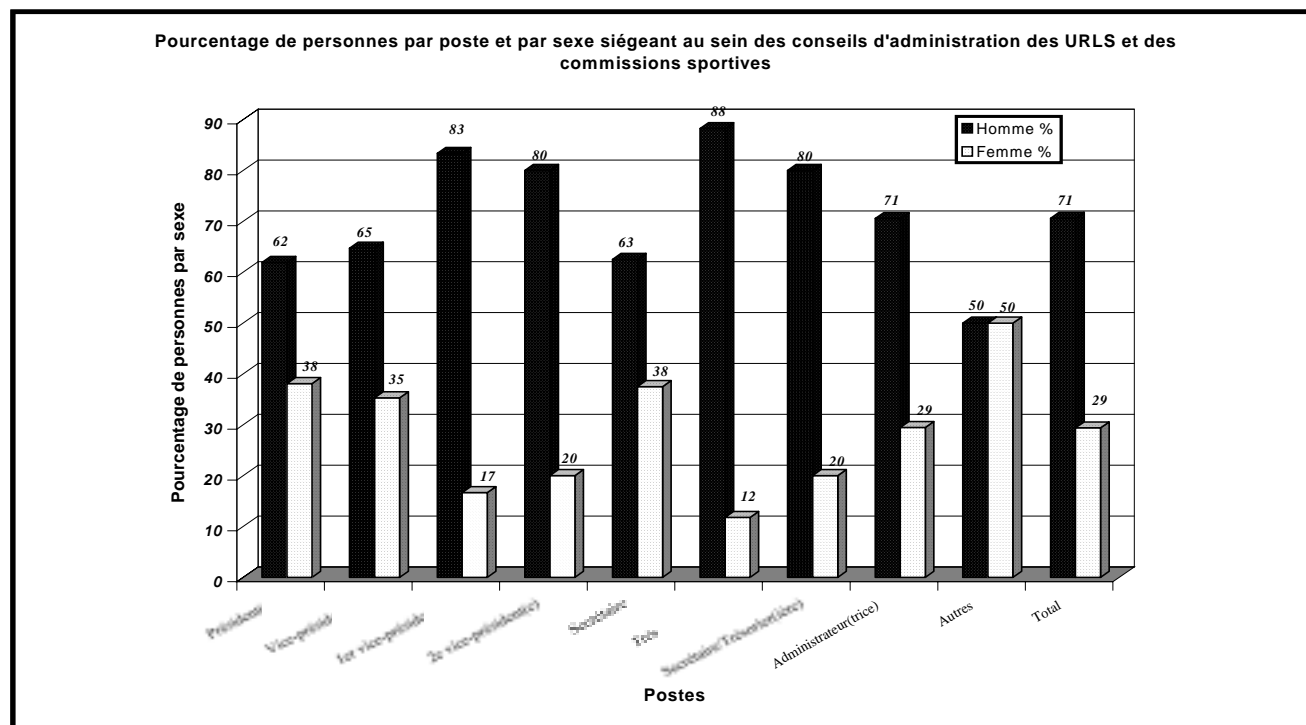
1.1 Conseil d'administration des URLS et des commissions sportives

Les 21 URLS et commissions sportives nous ont fourni des données sur la constitution de leur conseil d'administration. Les individus siégeant sur ces conseils d'administration sont des bénévoles mandatés par les membres de leur assemblée générale respective pour prendre des décisions et qui travaillent au développement du loisir et du sport au sein de leur région.

Nombre de personnes par poste siégeant au conseil d'administration des URLS et des commissions sportives

	<i>H o m m e</i>	<i>H o m m e %</i>	<i>F e m m e</i>	<i>F e m m e %</i>
Président(e)	13	62	8	38
Vice-président(e)	11	65	6	35
1er vice-président(e)	5	83	1	17
2e vice-président(e)	4	80	1	20
Secrétaire	10	63	6	38
Trésorier(ière)	15	88	2	12
Secrétaire/Trézorier(ière)	4	80	1	20
Administrateur(trice)	182	71	76	29
Autres	1	50	1	50
Total	245	71	102	29

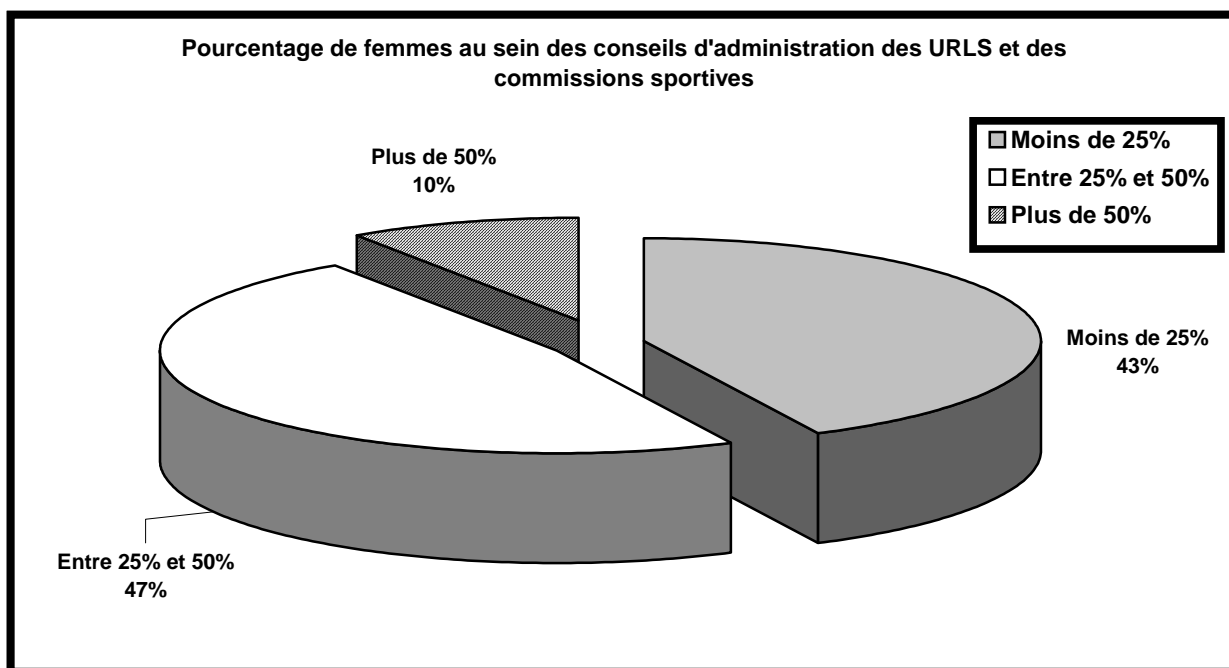
(Tableau 9)



(Graphique 12)

Constats :

1. Les hommes occupent 71 % des postes au sein des conseils d'administration. Seulement 102 administrateurs sur 347 sont des femmes. (Graphique 12)
2. On remarque aussi que les femmes sont peu présentes dans les plus hauts postes des URLS et commissions sportives. Bien qu'elles occupent la présidence dans une proportion de 38 %, elles ne sont présentes que dans une proportion de 29 % au sein du conseil exécutif. (Graphique 12)
3. Au sein des conseils d'administration, les femmes occupent surtout le poste d'administratrice. En effet, sur les 102 femmes présentes au sein des conseils d'administration des URLS et des commissions sportives du Québec, 76 d'entre elles occupent ce poste. (Graphique 12)
4. Finalement, nous constatons que 43 % des URLS et des commissions sportives (neuf URLS et commissions sur 21) ont moins de 25 % de femmes au sein de leur CA. Dans 47 % des cas (10/21), les femmes représentent entre 25 % et 50 % des administrateurs. Il y a seulement deux URLS ou commissions sur 21 où les femmes sont présentes à plus de 50 %. (Graphique 13)



(Graphique 13)

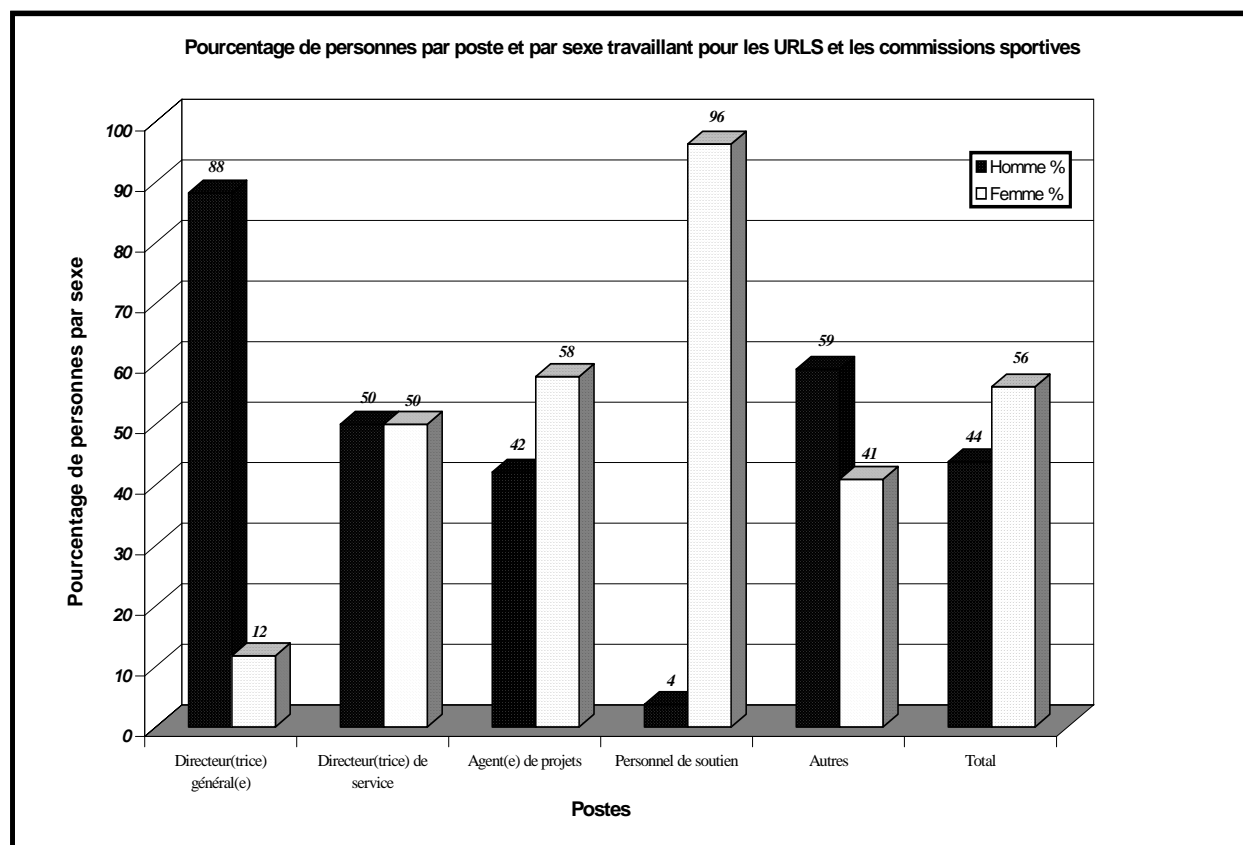
1.2 Le personnel permanent des URLS et des commissions sportives

Sauf pour les URLS de Laval et de Montréal qui n'avaient pas, lors de l'étude, de personnel permanent, toutes les URLS et les commissions sportives nous ont fourni des renseignements sur leur personnel permanent. Les postes de directeur général, de directeur de service, d'agent de projets et de personnel de soutien (secrétaire de direction, secrétaire, réceptionniste, commis comptable, adjoint administratif et commis de bureau) furent recensés. Dans la catégorie « autres », nous retrouvons des coordonnateurs en loisir et en sport, des conseillers en loisir et en sport, des contractuels et des stagiaires. Toutes les personnes occupant ces postes ont le mandat de voir au développement du sport et du loisir dans leur région. Elles sont rémunérées pour le faire.

Nombre de personnes par poste et par sexe travaillant pour les URLS et les commissions sportives

	<i>Homme</i>	<i>Homme %</i>	<i>Femme</i>	<i>Femme %</i>
Directeur(trice) général(e)	15	88	2	12
Directeur(trice) de service	2	50	2	50
Agent(e) de projets	8	42	11	58
Personnel de soutien	1	4	26	96
Autres	13	59	9	41
Total	39	44	50	56

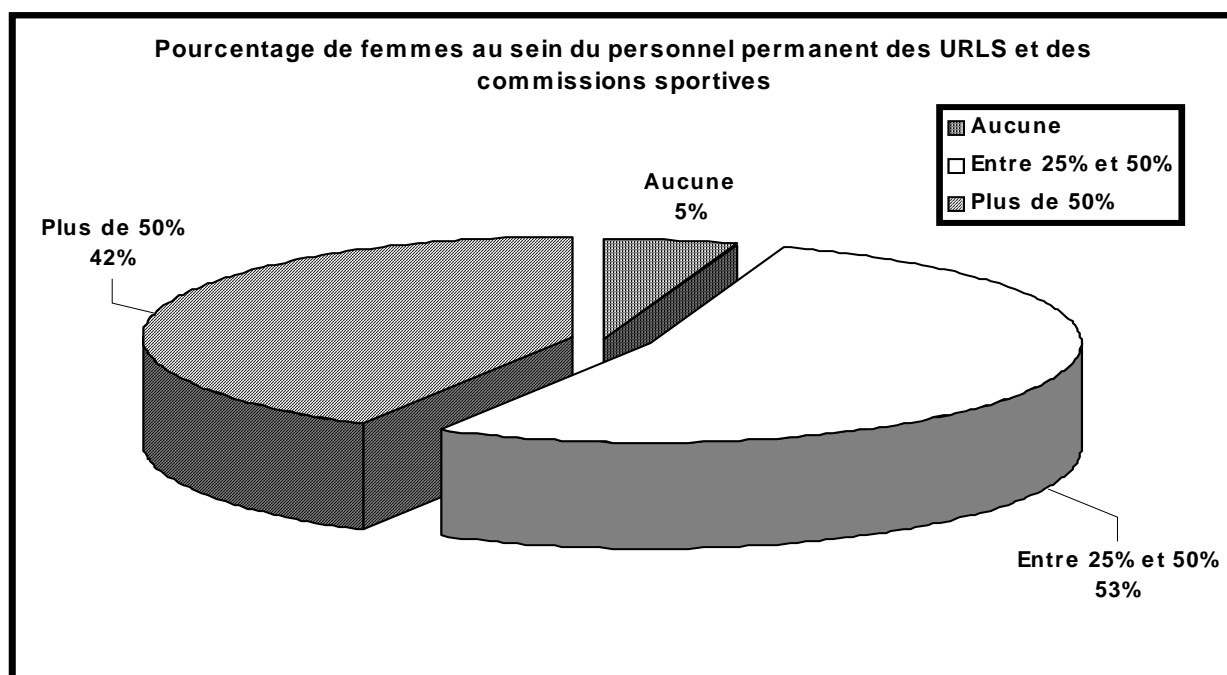
(Tableau 10)



(Graphique 14)

Constats :

1. Nous constatons que les femmes sont majoritaires à 56 % au sein du personnel permanent des URLS et des commissions sportives. Toutefois, cette légère prédominance s'explique par le fait que les femmes occupent à 96 % la fonction de personnel de soutien. (Graphique 14)
2. Les hommes occupent à 88 % le poste de directeur général. Les femmes n'occupent qu'à 12 % le plus haut poste de direction soit celui de directeur général. (Graphique 14)
3. Dans 2 URLS où les femmes sont en majorité, le seul homme qui y travaille, occupe le poste de directeur général. (Graphique 14)
4. Enfin, nous remarquons que dans 42 % des cas (8 URLS et commissions sportives sur 19), les femmes sont présentes à plus de 50 % au sein du personnel permanent. Finalement, dans 5 % des cas (1/19), elles ne se retrouvent pas au sein du personnel permanent. (Graphique 15)



(Graphique 15)

Les associations régionales du sport étudiant (ARSE)

Pour cette étude, nous avons aussi recensé les associations régionales de sport étudiant (ARSE). Sur les quinze (15) ARSE, seulement deux (2) n'ont pu répondre à notre demande.

Pour cette section, le questionnaire comportait trois questions : une première portant sur leur conseil d'administration, une deuxième sur leur personnel permanent et une dernière sur les participants dans le réseau du sport en milieu d'éducation et ce, par catégorie d'âges.

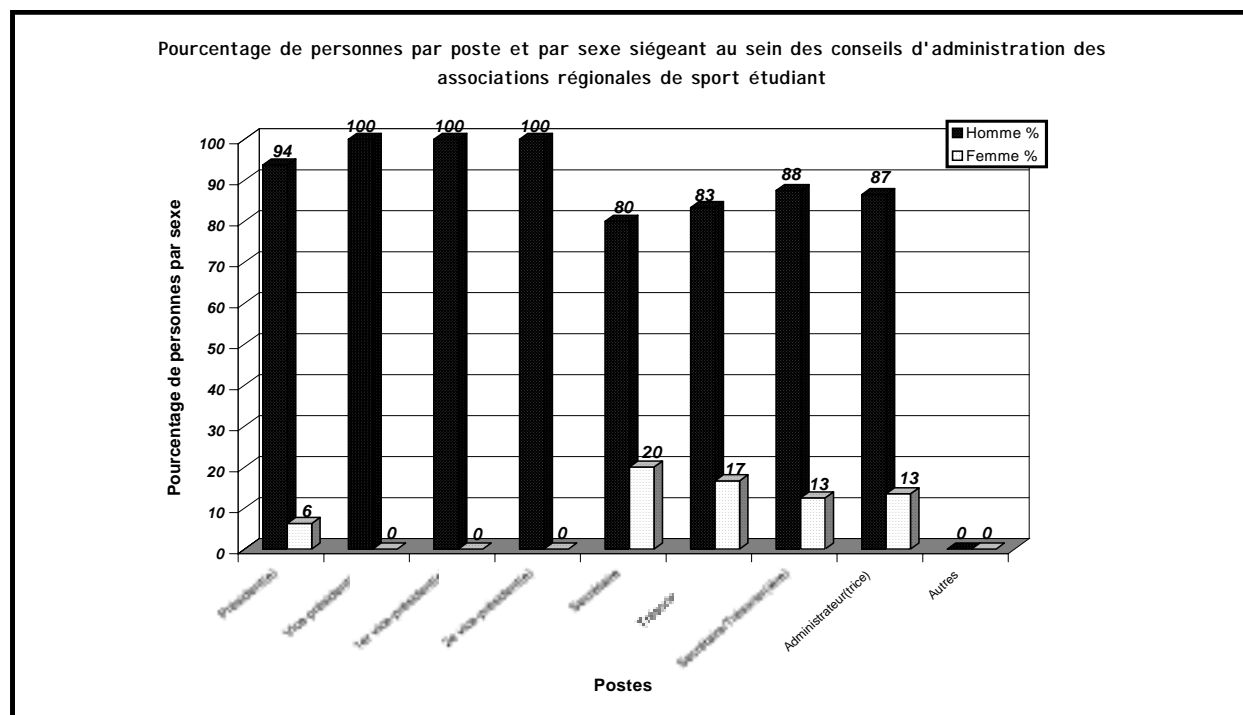
1.1 Le conseil d'administration

À cette partie, toutes les ARSE participantes nous ont fourni des renseignements. Il faut mentionner que les membres de ces conseils d'administration (CA) sont des personnes qui oeuvrent au développement du sport en milieu d'éducation dans leur région respective.

Nombre de personnes par poste et par sexe siégeant au sein des conseils d'administration des ARSE

	Homme	Homme %	Femme	Femme %
Président(e)	15	94	1	6
Vice-président(e)	12	100	0	0
1 ^{er} vice-président(e)	3	100	0	0
2 ^e vice-président(e)	3	100	0	0
Secrétaire	4	80	1	20
Trésorier(ière)	5	83	1	17
Secrétaire/Trésorier(ière)	7	88	1	13
Administrateur(trice)	77	87	12	13
Autres	0	0	0	0
Total	126	89	16	11

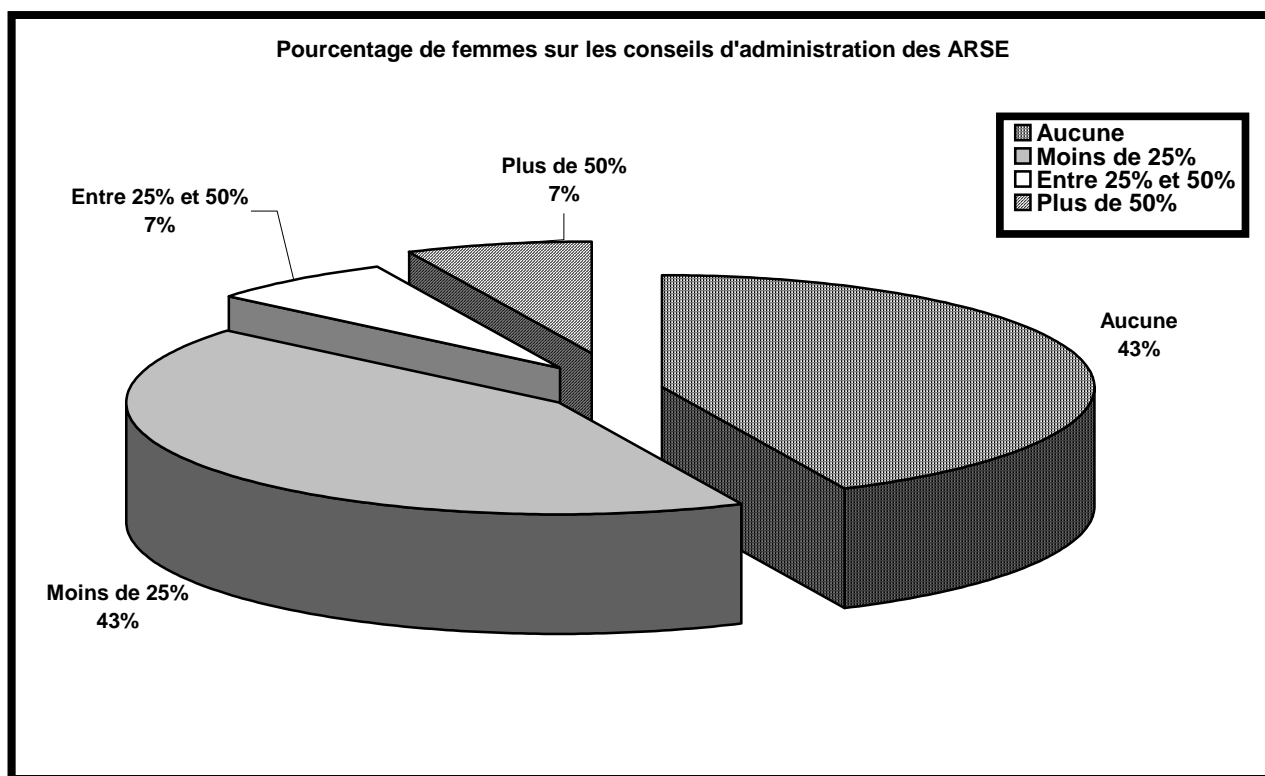
(Tableau 11)



(Graphique 16)

Constats :

1. Les femmes ne représentent que 11 % des personnes siégeant au sein des conseils d'administration. Elles sont en minorité à tous les postes recensés. (Tableau 11)
2. Sur les neuf (9) postes identifiés, les femmes ne sont présentes que dans 56 % des cas, soit cinq (5) postes sur neuf. De plus, il n'y a aucune femme aux postes de vice-présidente, de 1^{er} et 2^e vice-présidentes. (Tableau 11)
3. Il n'y a que quatre (4) femmes qui occupent les postes de présidente, de secrétaire, de trésorière et de secrétaire-trésorière. (Tableau 11)
4. Finalement, au sein des ARSE, les femmes ne sont majoritaires que dans 1 ARSE sur 14. Dans 43 % des cas (6 ARSE sur 14), elles ne sont tout simplement pas présentes au sein des conseils d'administration. (Graphique 17)



(Graphique 17)

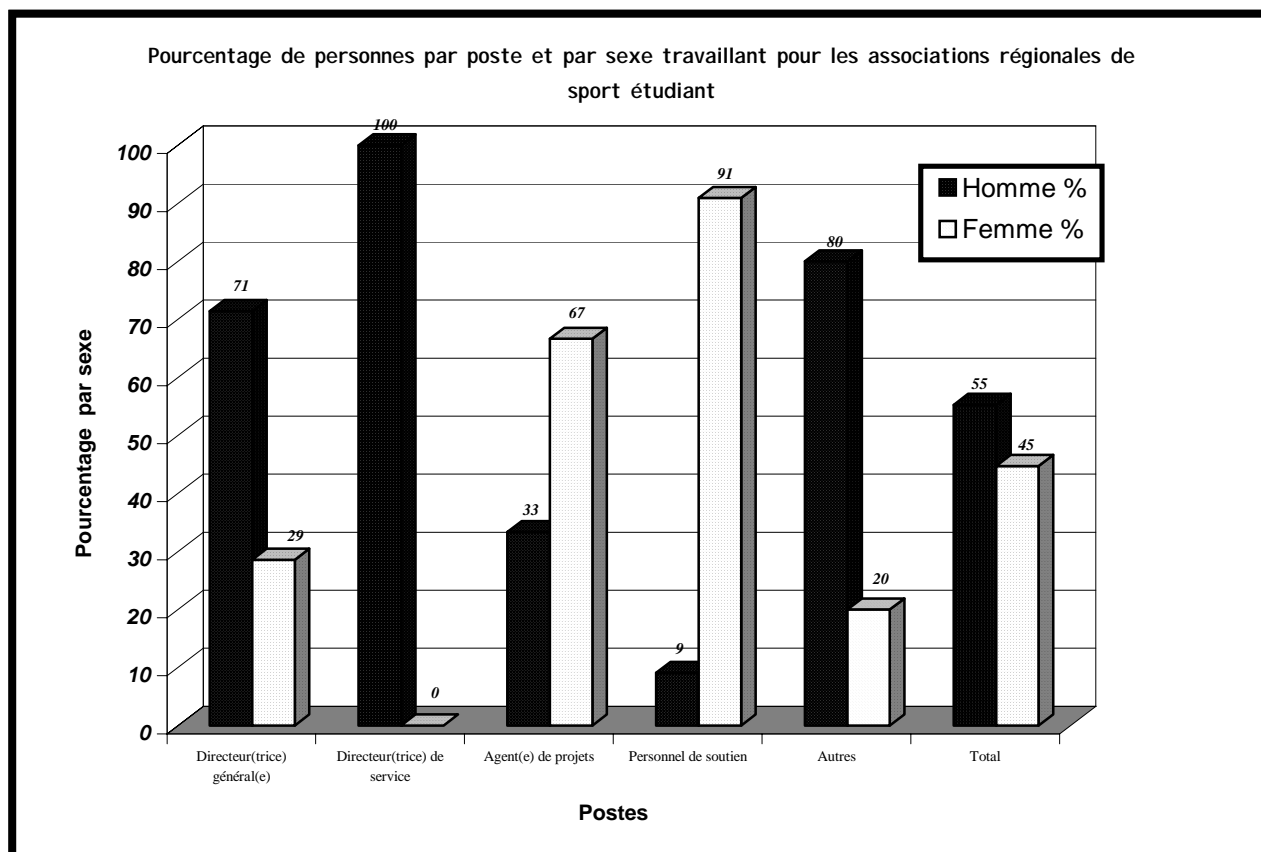
1.2 Le personnel permanent

Pour cette question, toutes les ARSE qui ont participé à la recherche nous ont fourni des données. Par personnel permanent, nous entendons par là toutes les personnes rémunérées qui voient à l'application des décisions du conseil d'administration et à la gestion des programmes inhérents à leur association régionale. Les fonctions recensées sont celles de directeur(trice) général(e), de directeur(trice) de service, d'agent(e) de projets et de personnel de soutien (secrétaire de direction, secrétaire, réceptionniste, commis comptable, adjoint(e) administratif(ive) et commis de bureau). Dans la catégorie « autres », le poste mentionné est celui de coordonnateur(trice).

Nombre de personnes par poste et par sexe travaillant pour les ARSE

	<i>Homme</i>	<i>Homme %</i>	<i>Femme</i>	<i>Femme %</i>
Directeur(trice) général(e)	10	71	4	29
Directeur(trice) de service	5	100	0	0
Agent(e) de projets	1	33	2	67
Personnel de soutien	1	9	10	91
Autres	4	80	1	20
Total	21	55	17	45

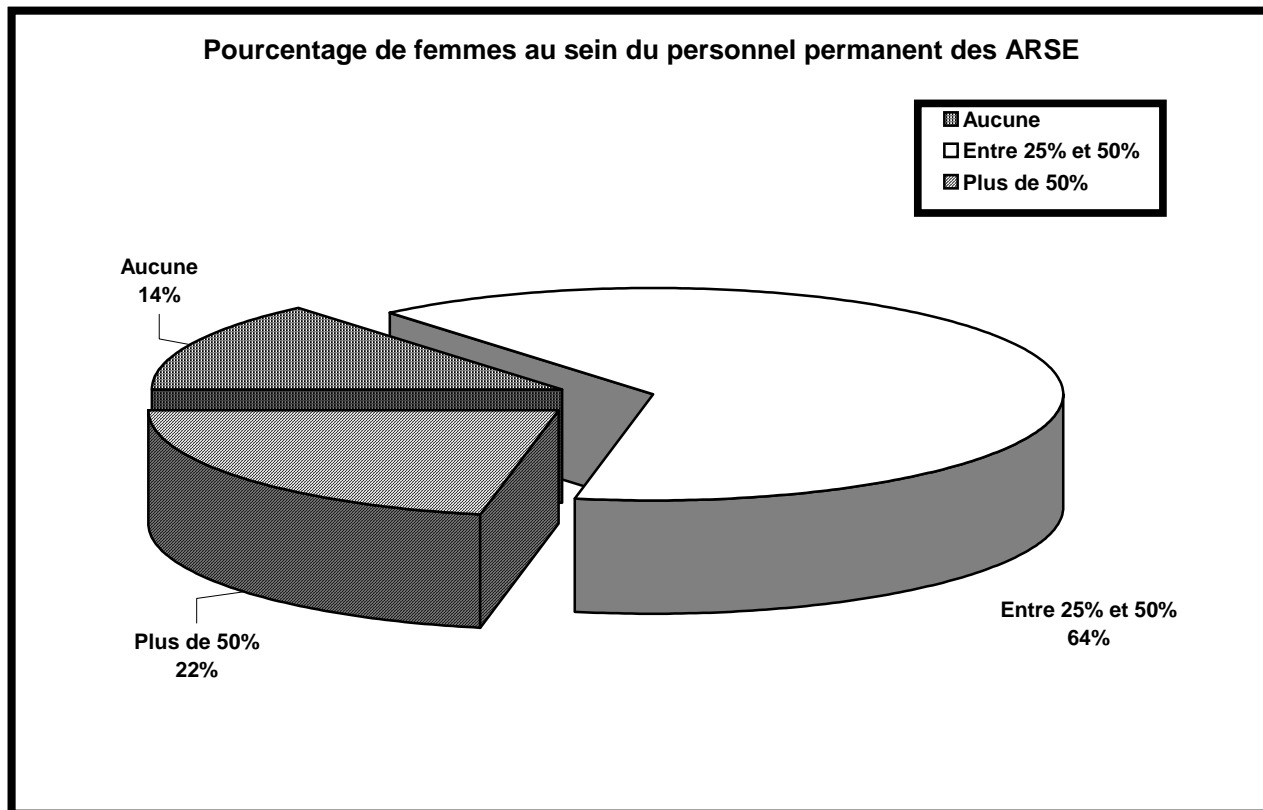
(Tableau 12)



(Graphique 18)

Constats :

1. Sur les 35 postes recensés, 43 % d'entre eux sont occupés par des femmes. (Graphique 18)
2. Tout comme dans les URLS, les femmes sont peu présentes dans les postes où le niveau décisionnel est moins important. Elles sont surtout présentes dans les postes de personnel de soutien (91 %) et dans celui d'agent(e) de projets (67 %). (Graphique 18)
3. Les femmes occupent peu de postes de niveau supérieur au sein des ARSE. En effet, les hommes sont responsables de la direction de ces associations dans une proportion de 77 %. De plus, dans 100 % des cas, ils occupent les postes de directeur de service. Donc, même si la femme est présente dans une proportion de 43 % au sein du personnel permanent, elle est peu présente dans les postes de direction. (Graphique 18)
4. Dans 14 % des ARSE, soit deux (2) ARSE sur 14, les femmes sont les seules employées de l'association. À l'inverse, les hommes occupent tous les postes dans une proportion de 14 %. (Graphique 19)



(Graphique 19)

1.3 Le nombre de participants par catégorie

Pour cette partie, les données de seulement 10 des 13 ARSE ont été utilisées. Les données ont été analysées en fonction des catégories d'âges du sport étudiant.

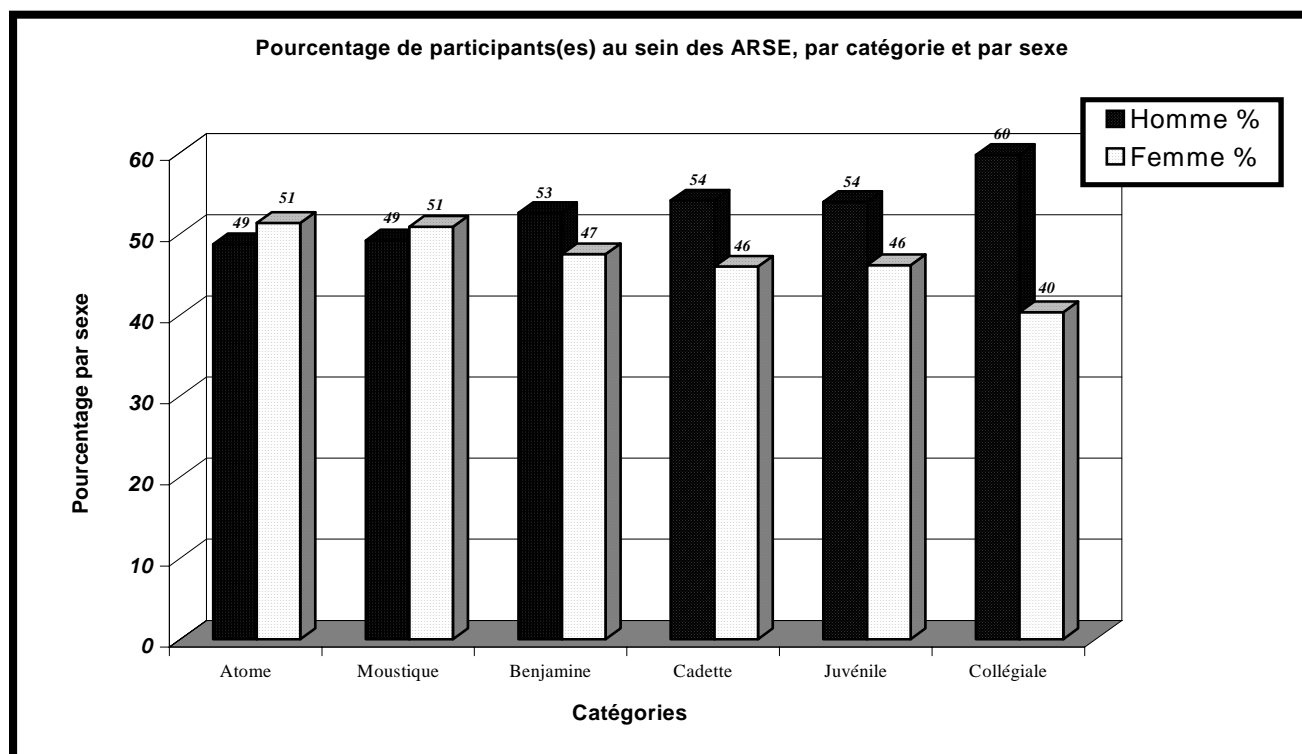
Nous avons eu de la difficulté à analyser les données de la FQSE sur les mêmes bases que celles fournies par les fédérations sportives. En effet, les catégories du sport étudiant chevauchent deux années de naissance. Citons en exemple la catégorie benjamine qui, pour notre recherche, s'étend du 1^{er} octobre 1985 au 30 septembre 1986. Or, puisqu'il était impossible de scinder ainsi les années de naissance, nous avons, en collaboration avec la Fédération québécoise du sport étudiant, opté pour modifier quelque peu les catégories et harmoniser toutes les données. Donc, pour cette étude, les catégories d'âges se définissent de la façon suivante :

Catégories	Années de naissance
Atome	1989 et plus
Moustique	1987-1988
Benjamine	1985-1986
Cadette	1983-1984
Juvenile	1981-1982
Collégiale	1980 et moins

Nombre et pourcentage de participants par catégorie et par sexe.

	<i>Homme</i>	<i>Homme %</i>	<i>% Homme par catégorie</i>	<i>Femme</i>	<i>Femme%</i>	<i>% Femme par catégorie</i>
Atome	663	1	49	699	1	51
Moustique	3 882	6	49	4 015	6	51
Benjamine	6 320	10	53	5 708	9	47
Cadette	10 411	16	54	8 842	13	46
Juvenile	11 234	17	54	9 614	15	46
Collégiale	2 575	4	60	1 739	3	40
Total	35 085	53	53	30 617	47	47

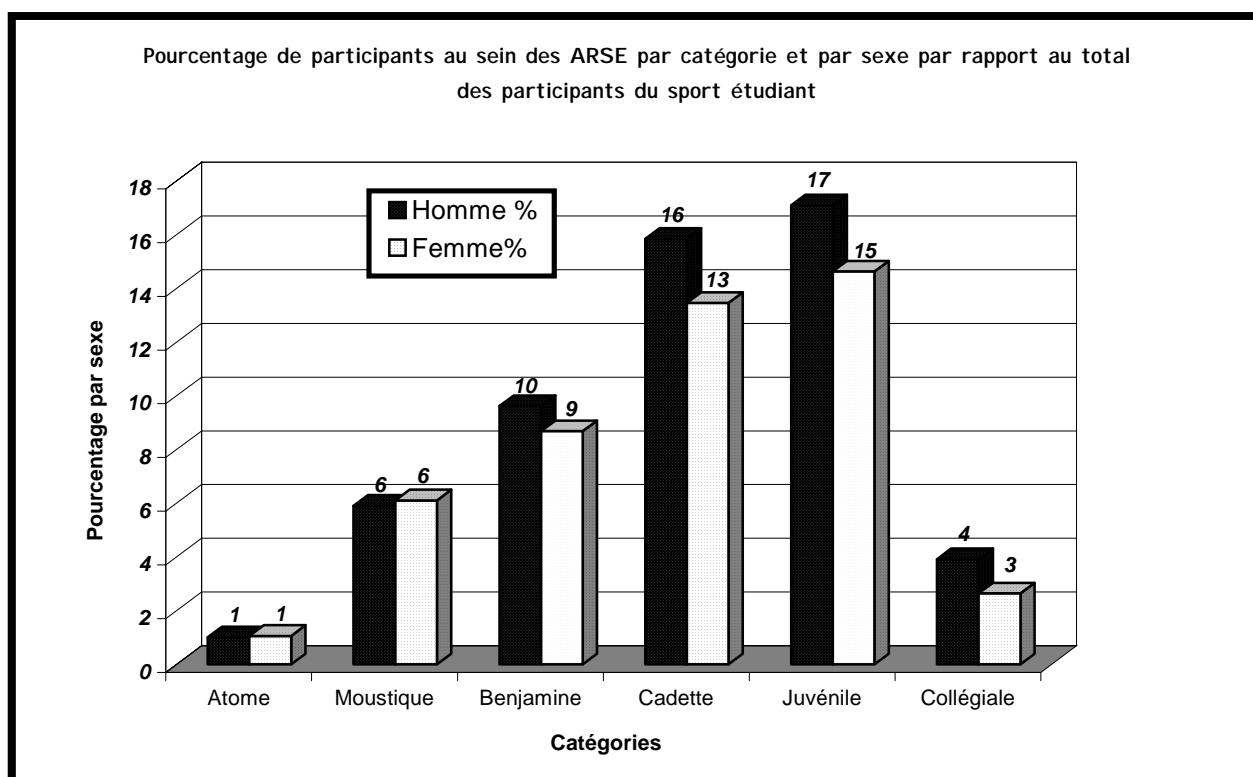
(Tableau 16)



(Graphique 20)

Constats :

1. Il y a seulement dans les catégories « atome » et « moustique » que les participantes féminines se retrouvent en nombre supérieur par rapport aux participants masculins. (Graphique 20)
2. Dans le reste des catégories, on constate que la proportion de femmes par rapport à celle des hommes diminue avec le changement de catégorie. Plus les participants vieillissent, plus la différence entre le nombre d'hommes et de femmes présents dans une catégorie augmente à l'avantage des hommes. (Graphique 20)
3. Ainsi, on remarque que dans la catégorie « benjamine », on retrouve 4 022 d'hommes (53 %) pour 3 706 femmes (47 %), soit une différence de 316 participants. Cette différence passe à 1 620 participants dans la catégorie juvénile. (Graphique 20)
4. Pour la catégorie collégiale, on constate une forte chute de la participation autant chez les femmes que chez les hommes. Cette chute s'explique par le fait qu'à ce niveau, le sport interscolaire devient plus sérieux. Ainsi, plusieurs jeunes qui pratiquaient un sport au secondaire préfèrent pratiquer ce même sport dans les ligues intra-murales plutôt que dans les ligues de compétition. De plus, le nombre de programmes inter-collégiaux est beaucoup moins important que l'offre de programmes sportifs au niveau secondaire. Il faut savoir que le nombre de collèges est beaucoup moins important, et que ce ne sont pas tous les collèges qui offrent des programmes sportifs inter-collégial et ce dans tous les sports. (Graphique 20)



(Graphique 21)

Constats :

1. Jusqu'à la catégorie « juvénile », il y a une augmentation du nombre de participants par catégorie. (Graphique 21)
2. Les participants de la catégorie « juvénile » représentent 32 % de tous les participants du sport étudiant. (Graphique 21)
3. On constate finalement que cette proportion diminue à 7 % une fois les jeunes rendus dans les ligues collégiales. Il y a une diminution puisqu'il y a beaucoup moins d'équipes sportives dans les collèges du Québec que dans les écoles secondaires. D'autres jeunes préfèrent participer à des activités moins compétitives (activités intra-muros) tout en continuant à pratiquer leur sport préféré. Toutefois, cette diminution vient aussi confirmer les constatations de DESHARNAIS et GODIN¹¹ à l'effet que les jeunes ont tendance à décrocher du sport vers l'âge de 15-16 ans.

¹¹ DESHARNAIS R. et GODIN G., 1995. *Enquête sur la pratique des activités physiques au secondaire, Rapport de recherche, Université Laval, Québec, 77p.*

Municipalités de 75 000 habitants et plus

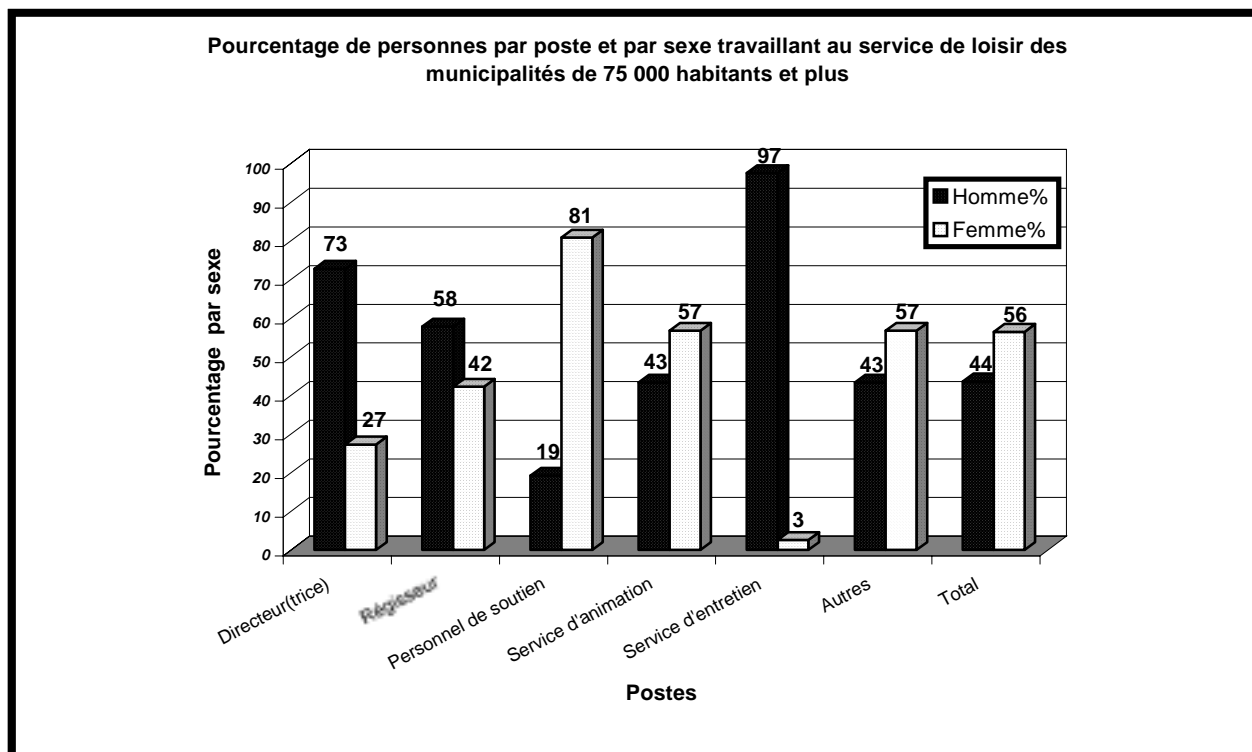
On a demandé à huit (8) municipalités québécoises de 75 000 habitants et plus de nous fournir des données relativement aux personnes qui constituent le personnel permanent rémunéré de leur service de loisir. Les directeurs(trices), les régisseurs, le personnel de soutien, le service d'animation et le service d'entretien ont été recensés. Il est important de mentionner que le personnel de soutien inclut les postes de secrétaire de direction, de secrétaire, de réceptionniste, de commis comptable, d'adjoint(e) administratif(ive) et de commis de bureau. Finalement, les répondants ont eu l'opportunité d'inclure dans une catégorie « autres » tous les postes qui ne correspondaient pas à ceux décrits plus haut. Ainsi, dans cette catégorie, nous retrouvons des chefs de division, des surveillants sauveteurs, des coordonnateurs, des agents de liaison, etc.

Ajoutons que nous avons exclu de cette question le personnel du service d'entretien de la municipalité de Montréal parce qu'il n'était pas réparti par sexe.

Nombre de personnes par poste et par sexe travaillant au service de loisir des municipalités de 75 000 habitants et plus

	<i>H o m m e</i>	<i>H o m m e %</i>	<i>F e m m e</i>	<i>F e m m e %</i>
Directeur(trice)	8	73	3	27
Régisseur	26	58	19	42
Personnel de soutien	53	19	223	81
Service d'animation	100	43	131	57
Service d'entretien	114	97	3	3
Autres	737	43	965	57
Total	1038	44	1344	56

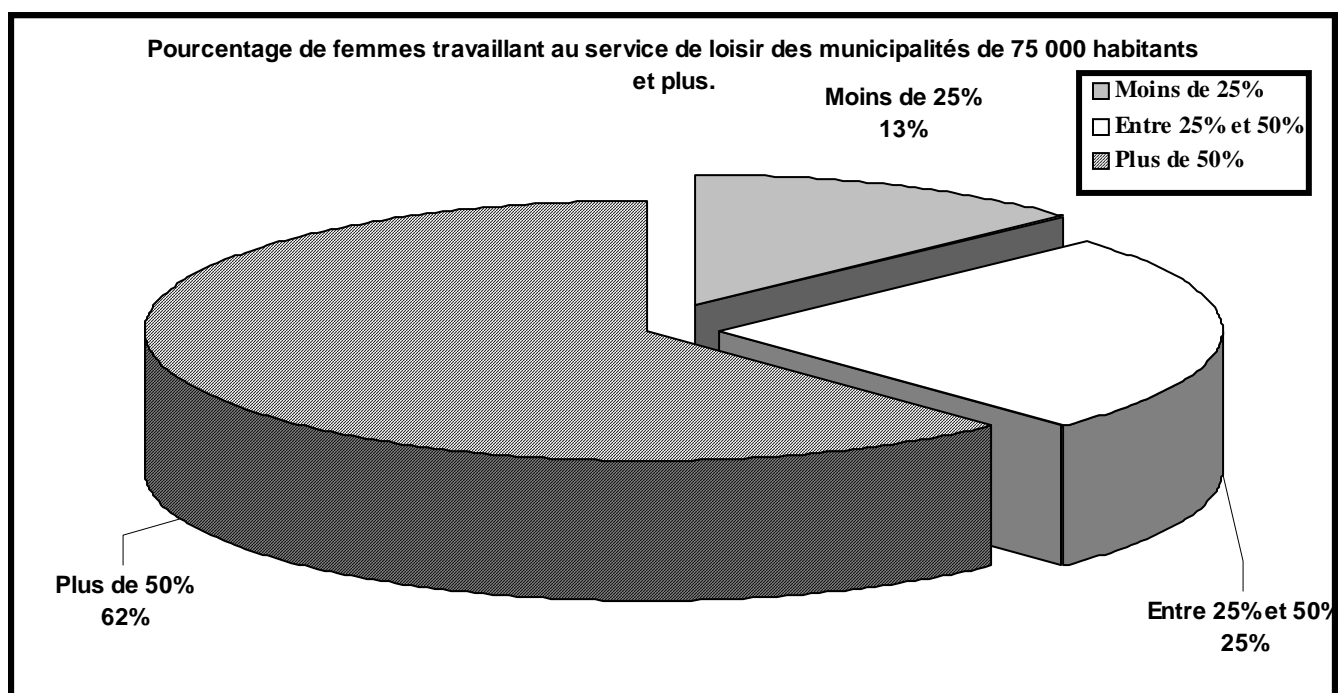
(Tableau 18)



(Graphique 28)

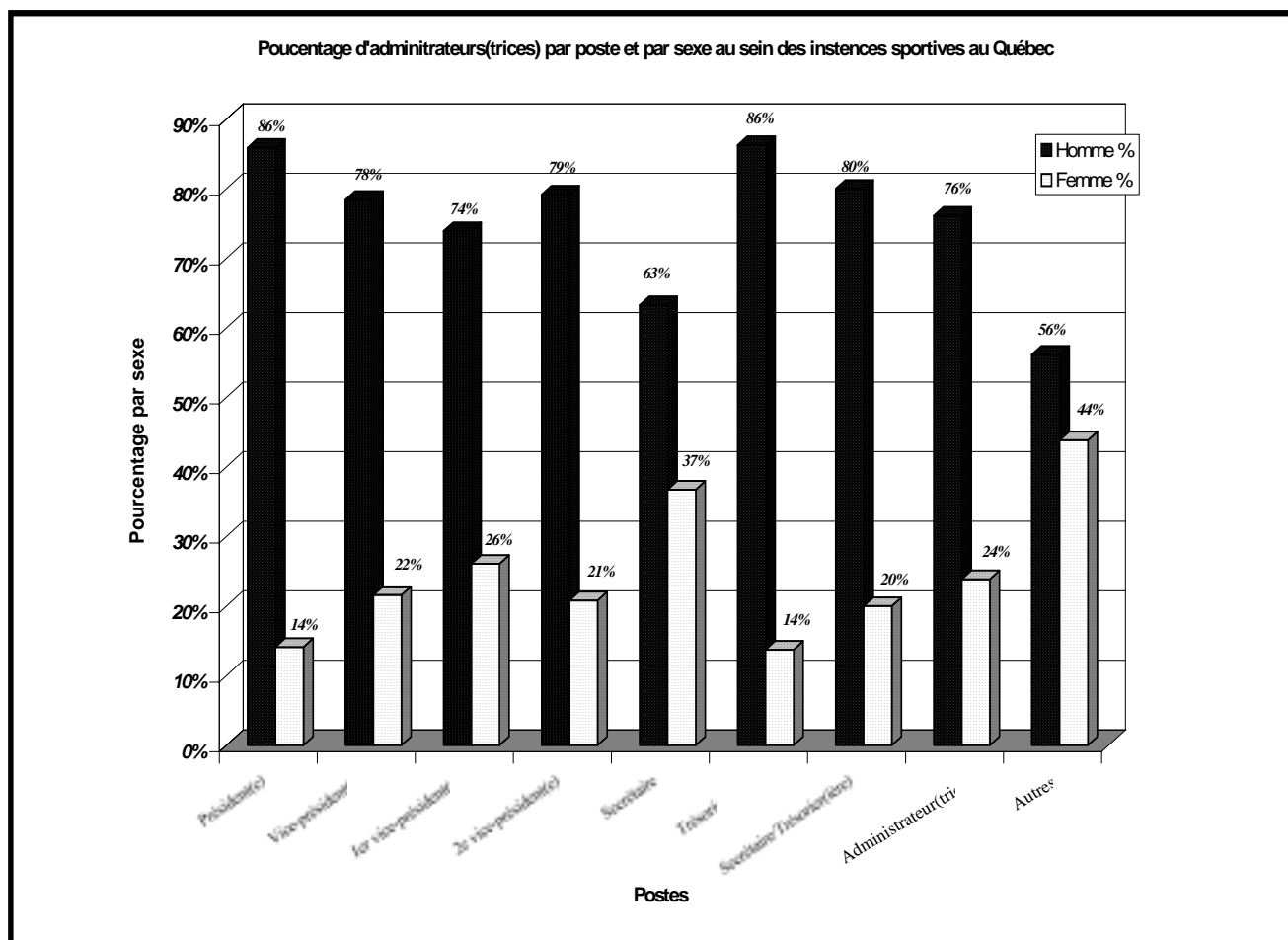
Constats :

1. Sur les 2 382 postes recensés auprès des services de loisir des huit municipalités de 75 000 habitants et plus du Québec, les femmes combent 56 % des emplois comparativement à 44 % pour les hommes. (Graphique 28)
2. Cette légère prépondérance des femmes s'explique par le fait qu'au niveau du personnel de soutien, les femmes s'y retrouvent dans une proportion de 81 % et occupent les postes de secrétaire, de commis comptable, d'adjointe administrative, etc. (Graphique 28)
3. Toutefois, on constate que même s'il y a plus de femmes qui travaillent au sein des municipalités de 75 000 habitants et plus, c'est plutôt les hommes qui occupent les postes de direction. En effet, ils sont présents à la fonction de directeur dans une proportion de 73 %. (Graphique 28)
4. Une autre catégorie où les hommes sont en majorité se situe au niveau des services d'entretien. On constate que les hommes exercent à 97 % les tâches reliées à ce poste. (Graphique 28)
5. Notons finalement que dans cinq des huit municipalités analysées, les femmes occupent plus de 50 % des postes dénombrés. Enfin, dans 13 % des cas, elles sont présentes à un taux inférieur à 25 % au sein de la municipalité. (Graphique 29)



(Graphique 29)

1.9 Synthèse des administrateurs(trices) sur les conseils d'administration des instances sportives au Québec.

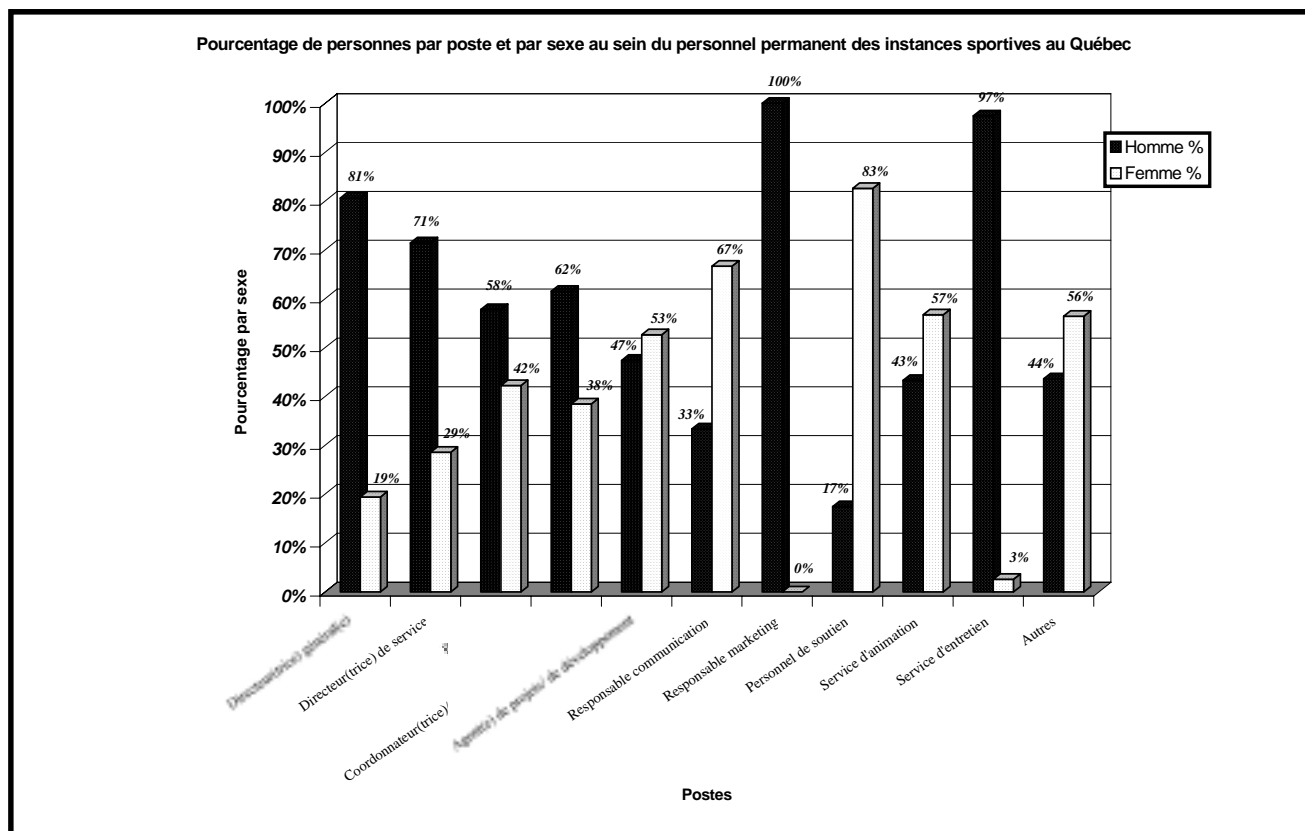


(Graphique 24)

Constats :

1. On constate que les femmes ne sont pas très présentes au sein des conseils d'administration des instances sportives au Québec. Elles y siègent dans une proportion de 24 %. (Tableau 15)
2. Sur les 220 postes de présidence et de vice-présidence au sein des instances sportives, les hommes les occupent dans une proportion de 81 % (178/220). (Tableau 15)

1.10 Synthèse du personnel permanent des instances sportives au Québec.



(Graphique 25)

Constats :

1. Au niveau du personnel permanent, les femmes occupent 56 % des postes recensés. (Tableau 16)
2. Toutefois, elles n'occupent pas les poste décisionnels. En effet, elles sont présentes à ces postes que dans une proportion de 22 % (19/88). (Tableau 16)
3. Elles sont présentes à plus de 50 % aux postes d'agente de projets et de développement (53 %), de responsable des communications (67 %), de personnel d'animation (57 %) et de personnel de soutien (83 %). (Graphique 25)

**Tableau synthèse des administrateurs(trices) sur les conseils d'administration
des instances sportives au Québec**

	Fédération		URLS		Municipalité		ARSE		Total			
	H	F	H	F	H	F	H	F	Homme	Homme %	Femme	Femme %
Président(e)	45	3	13	8	0	0	15	1	73	86%	12	14%
Vice-président(e)	46	13	11	6	0	0	12	0	69	78%	19	22%
1er vice-président(e)	9	5	5	1	0	0	3	0	17	74%	6	26%
2e vice-président(e)	12	4	4	1	0	0	3	0	19	79%	5	21%
Secrétaire	17	11	10	6	0	0	4	1	31	63%	18	37%
Trésorier(ière)	24	4	15	2	0	0	5	1	44	86%	7	14%
Secrétaire/Trésorier(ière)	9	3	4	1	0	0	7	1	20	80%	5	20%
Administrateur(trice)	178	49	182	76	0	0	77	12	437	76%	137	24%
Autres	31	24	1	1	0	0	0	0	32	56%	25	44%
Total	371	116	245	102	0	0	126	16	742	76%	234	24%

(Tableau 15)

Tableau synthèse du personnel permanent des instances sportives au Québec

	Fédération		URLS		Municipalité		ARSE		Total			
	H	F	H	F	H	F	H	F	Homme	Homme %	Femme	Femme %
Directeur(trice) général(e)	27	4	15	2	8	3	10	4	54	81%	13	19%
Directeur(trice) de service	13	4	2	2	0	0	5	0	15	71%	6	29%
Régisseur	0	0	0	0	26	19	0	0	26	58%	19	42%
Coordonnateur(trice)/directeur(trice) technique	24	15	0	0	0	0	0	0	24	62%	15	38%
Agent(e) de projets/ de développement	8	7	8	11	0	0	1	2	18	47%	20	53%
Responsable communication	2	4	0	0	0	0	0	0	2	33%	4	67%
Responsable marketing	3	0	0	0	0	0	0	0	3	100%	0	0%
Personnel de soutien	6	73	1	26	53	223	1	10	70	17%	332	83%
Service d'animation	0	0	0	0	100	131	0	0	100	43%	131	57%
Service d'entretien	0	0	0	0	114	3	0	0	114	97%	3	3%
Autres	15	16	13	9	737	965	4	1	766	44%	991	56%
Total	98	123	39	50	1038	1344	21	17	1192	44%	1534	56%

(Tableau 16)

Conclusion :

Pour conclure cette partie, on remarque que, en général la place de la femme au sein des fédérations sportives s'est améliorée depuis la recherche de LABERGE en 1990. Les femmes sont un peu plus présentes au sein des conseils d'administration et du personnel permanent des fédérations. Toutefois, elles n'occupent presque pas les postes qui sont au sommet de la hiérarchie. La situation des entraîneuses et des officielles s'est aussi améliorée, mais beaucoup reste à faire.

Chez les participants, les athlètes féminines ont commencé à prendre leur place au sein des sports traditionnellement masculins, et dans les fédérations dites mixtes, elles ne régressent pas mais il y a place à l'amélioration.

Il ne faut pas passer sous silence le nombre plus élevé d'athlètes féminines qui ont atteint la catégorie excellence.

Pour ce qui est des autres organismes qui ont pour la première fois participé à ce genre d'étude, il est impossible de dire si la place de la femme s'est améliorée ou non au sein de ces organismes. Toutefois, on peut constater que les femmes ne sont pas très présentes aux postes de direction des conseils d'administration recensés et des membres du personnel permanent comptabilisés.

Mais qu'est-ce qui pourrait expliquer pourquoi les femmes ont tendance à moins s'impliquer dans le sport au Québec ? Est-ce seulement un manque d'intérêt et un manque de temps ? LABERGE, de son côté, mentionne cinq hypothèses qui pourraient expliquer cette tendance.

- **La socialisation occupationnelle**
- **La divergence des valeurs**
- **La dualité de carrière**
- **La ségrégation occupationnelle**
- **Le patriarcat caractéristique de la sphère sportive**

Toutefois, il est impossible de faire état de toutes les recherches qui expliquent cette tendance. Comme l'explique HALL³, les programmes destinés à augmenter le nombre de femmes dans des positions de leadership sont évidemment utiles. Par contre, ils seraient autrement efficaces si on tentait parallèlement de modifier l'environnement dans lequel se retrouveront les femmes visées par les programmes. En ne tentant pas de modifier leur environnement, les initiateurs des programmes doivent affronter la même sous-culture et les mêmes barrières que leurs prédécesseurs. Les changements doivent être d'ordre collectif, et non individuel, pour espérer reconstruire une sous-culture qui convienne aux deux genres.

³ HALL, Ann M. 1996. *Feminism and sporting bodies. Essays on theory and practice*. Windsor; Human Kinetics, 135p. Tiré de La faible participation des femmes dans les sports: théorie, politiques publiques québécoises et recommandations. Par Ariane LOIGNON; Université Laval, Janvier 1999

2^{ième} partie : La participation des jeunes dans les sports fédérés

Objet de l'étude :

Dans cette deuxième partie, la problématique de la participation des jeunes dans les sports fédérés au Québec sera abordée. En effet, dans un document intitulé « *Les jeunes et l'activité physique* » publié en 1998 par Kino-Québec, la Fédération des éducateurs et des éducatrices physiques enseignants du Québec et la Fédération québécoise du sport étudiant, les auteurs désiraient obtenir « un portrait le plus précis possible de la pratique d'activités physiques des jeunes, de leurs motifs de participation et de désengagement, des bienfaits d'une pratique régulière sur la santé et de dégager des recommandations à suivre en matière de pratique d'activités physiques. »⁴

Un des constats qui ressort de la lecture de ce document est que les jeunes ont tendance, après leur entrée au secondaire, à devenir moins actifs physiquement. Toutefois, on remarque que le taux de décrochage le moins élevé se retrouve au niveau des jeunes qui pratiquent un sport compétitif. Malgré cette analyse, on constate qu'il existe peu de données pour appuyer cette affirmation. C'est à la demande du secrétariat au loisir et au sport et des fédérations sportives provinciales, que nous avons réalisé un portrait de la situation propre au sport fédéré au Québec.

Cas à l'étude :

Dans le but d'obtenir un portrait précis de la participation des jeunes dans les sports fédérés, nous avons effectué un recensement auprès des fédérations sportives reconnues par le SLS.

Collecte des données :

Les données ont été recueillies à partir du même questionnaire conçu pour répondre à l'étude sur la « place des femmes dans le sport ». Parmi les 48 questionnaires qui furent retournés, 36 fédérations ont pu nous fournir les renseignements demandés. Dans cette 2^{ième} partie, nous ferons tout d'abord une présentation des résultats obtenus à la question six (6) du questionnaire qui portait sur les participants qui sont membres des fédérations sportives québécoises. Nous ferons ensuite quelques constats sur les résultats obtenus et pour terminer cette partie, nous mentionnerons, selon des études qualitatives déjà publiées, les raisons qui peuvent expliquer pourquoi les jeunes restent ou non impliqués dans le sport en vieillissant.

⁴ Ministère des Affaires municipales, 1998. *Les jeunes et l'activité physique*, Québec; 32p.

Les participants

Étant donné que nous demandions aux fédérations sportives recensées de nous transmettre leurs données par année de naissance, nous avons dû exclure certaines fédérations qui nous fournissaient seulement un total (homme et femme séparés) de leur membership sans identifier l'année de naissance. Le membership des fédérations de balle au mur, de racquetball et de squash se comptabilise à l'intérieur de celle de la Fédération des sports à quatre murs.

Notons également que pour les fédérations de gymnastique, de ski de fond et des sports en fauteuil roulant, nous avons dû exclure une partie du membership étant donné que l'année de naissance de ces participants n'était pas mentionnée.

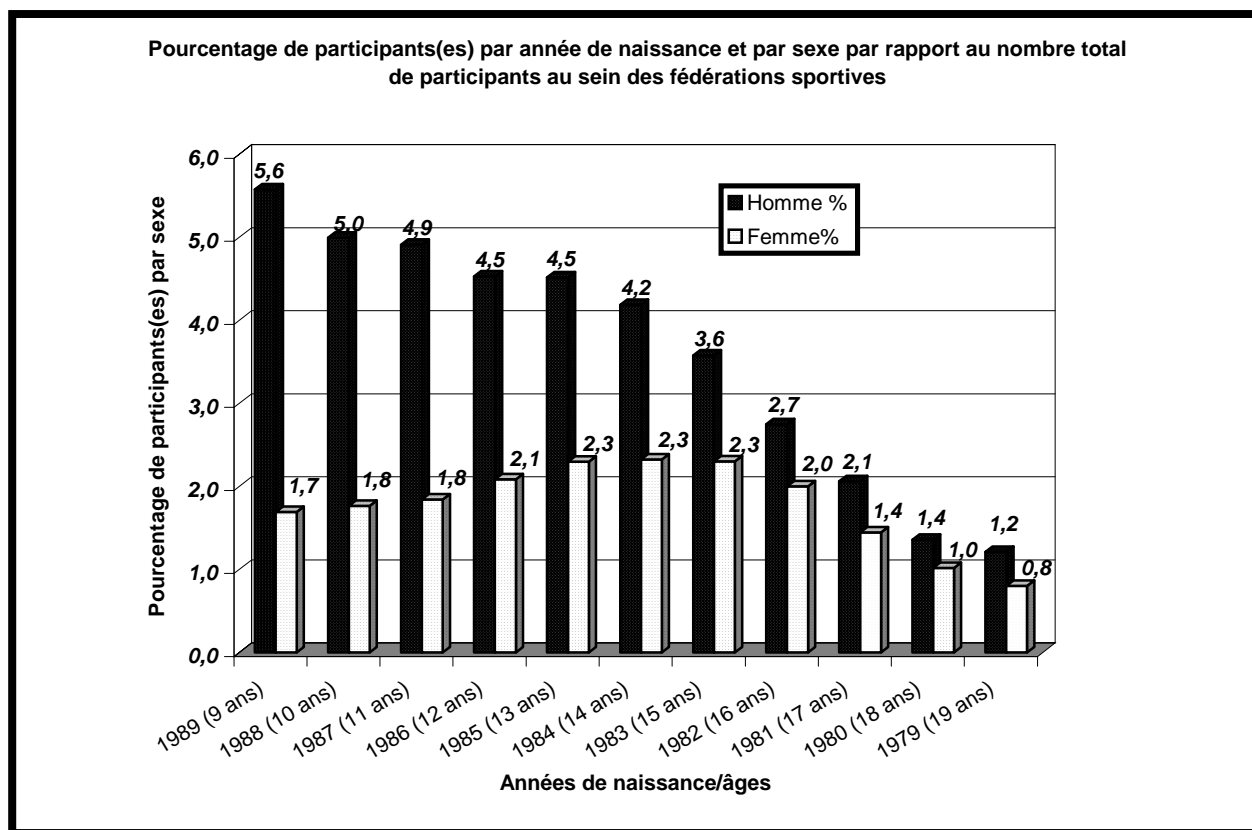
Pour cette section, nous commencerons par analyser le membership de toutes les fédérations par année de naissance et finalement, nous ferons une analyse en excluant les fédérations de hockey sur glace et de soccer-football puisqu'elles représentent 50 % du membership des fédérations qui ont répondu à cette section. Leur exclusion permettra de constater si la courbe de participation suit la même tendance.

Nombre de participants par année de naissance et par sexe par rapport au nombre total de participants au sein des fédérations sportives

	Homme	Homme %	% Écart	Femme	Femme%	% Écart
1990 et plus (8 ans et moins)	69 639	15,2		32 053	7,0	
1989 (9 ans)	25 558	5,6		7 749	1,7	
1988 (10 ans)	22 883	5,0	-10,5	8 088	1,8	4,2
1987 (11 ans)	22 496	4,9	-1,7	8 443	1,8	4,2
1986 (12 ans)	20 750	4,5	-7,8	9 559	2,1	11,7
1985 (13 ans)	20 702	4,5	-0,2	10 522	2,3	9,2
1984 (14 ans)	19 185	4,2	-7,3	10 653	2,3	1,2
1983 (15 ans)	16 393	3,6	-14,6	10 534	2,3	-1,1
1982 (16 ans)	12 597	2,7	-23,1	9 163	2,0	-13,1
1981 (17 ans)	9 451	2,1	-24,9	6 617	1,4	-27,8
1980 (18 ans)	6 208	1,4	-34,3	4 655	1,0	-29,7
1979 (19 ans)	5 544	1,2	-7,0	3 666	0,8	-21,2
1978 et moins (20 et plus)	57 114	12,5		28 016	6,1	
Total	308 520	67,3		149 718	32,7	

(Tableau 17)

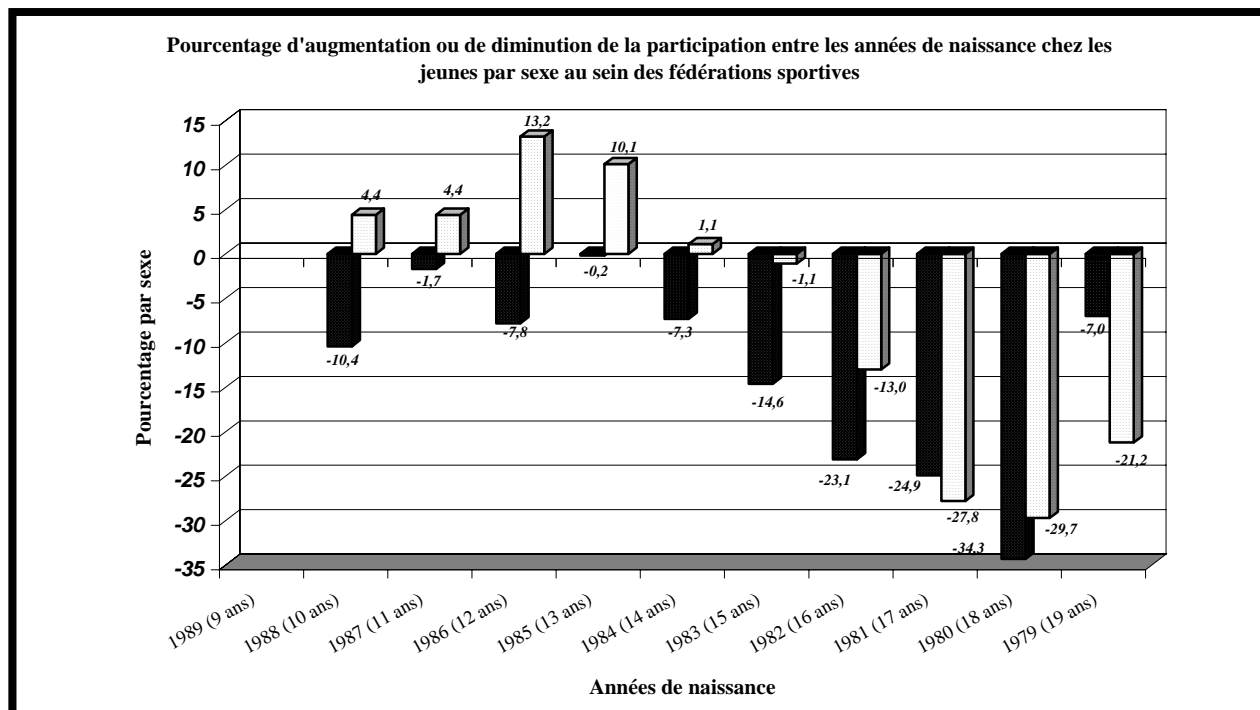
Nous pouvons constater à la lecture de ce tableau qu'il existe trois principaux groupes : les participants nés avant 1990 (8 ans et moins), ceux nés entre 1979 (19 ans) et 1989 (9 ans) et finalement ceux nés après 1978 (20 et plus). Compte tenu que notre but est de vérifier à quel(s) âge(s) se situe le décrochage de la pratique sportive chez les jeunes, nous n'avons pas tenu compte des athlètes âgés de 8 ans et moins et de ceux âgés de 20 et plus. Nous analyserons donc seulement les jeunes qui sont nés entre les années 1979 (19 ans) et 1989 (9 ans).



(Graphique 26)

Constats :

7. Dans les groupes d'âges analysés, les femmes représentent 33 % du membership total des fédérations sportives, soit 149 718 des 458 238 athlètes recensés. (Tableau 17)
8. Chez les athlètes masculins, on constate que le pourcentage de participants est en diminution constante entre l'âge de 9 ans et de 12 ans, se stabilise pendant deux années et recommence sa chute jusqu'à l'âge de 19 ans. En effet, le nombre d'athlètes chute de 25 558 à 5 544 soit une diminution de 78 %. (Graphique 26)
9. Chez les athlètes féminines, le pourcentage de participantes au sein des fédérations sportives augmente constamment jusqu'à 14 ans. Toutefois, à partir de 16 ans, le pourcentage tend à diminuer de façon constante jusqu'à l'âge de 19 ans 1979. Soit une diminution de 65 %. (Graphique 26)



(Graphique 27)

Constats :

1. On constate tout d'abord que chez les hommes, pour les dix années de naissance ciblées par l'étude, le taux de participation masculine dans le sport fédéré subit une diminution de 75,7 %. (Tableau 17)
2. Chez les femmes, ce taux augmente de 37,5 % jusqu'à l'âge de 14 ans et diminue de 65,6 % à partir de 15 ans et ce jusqu'à 19 ans. (Graphique 27)
3. La plus forte diminution du taux de participation masculine a lieu entre l'âge de 17 ans et de 18 ans. En effet, le pourcentage de diminution est de 34,3 %. Cette même tendance s'observe chez les femmes. Durant cette période, le taux de participation féminine chute de 29,7 %. (Graphique 27)
4. Chez les participantes, ce taux de participation subit des diminutions d'au minimum 13,0 % dès que les jeunes participantes atteignent l'âge de 15 ans – 16 ans. (Graphique 27)
5. Tant chez les garçons que chez les filles, on remarque un pourcentage assez important de diminution à compter de 16 ans jusqu'à 19 ans.
6. Toutefois, lorsque nous regardons le membership des fédérations (voir annexe 5), on peut remarquer que pour plusieurs d'entre elles, les niveaux de croissances et de décroissances des hommes suivent les mêmes tangente que les femmes. Pour valider cette hypothèse, nous allons étudier le pourcentage de participants au sein des fédérations en excluant la Fédération de hockey sur glace et la Fédération de soccer-football qui représentent 45 % du membership étudié.

Analyse des participants en excluant les fédérations de hockey sur glace et de soccer-football :

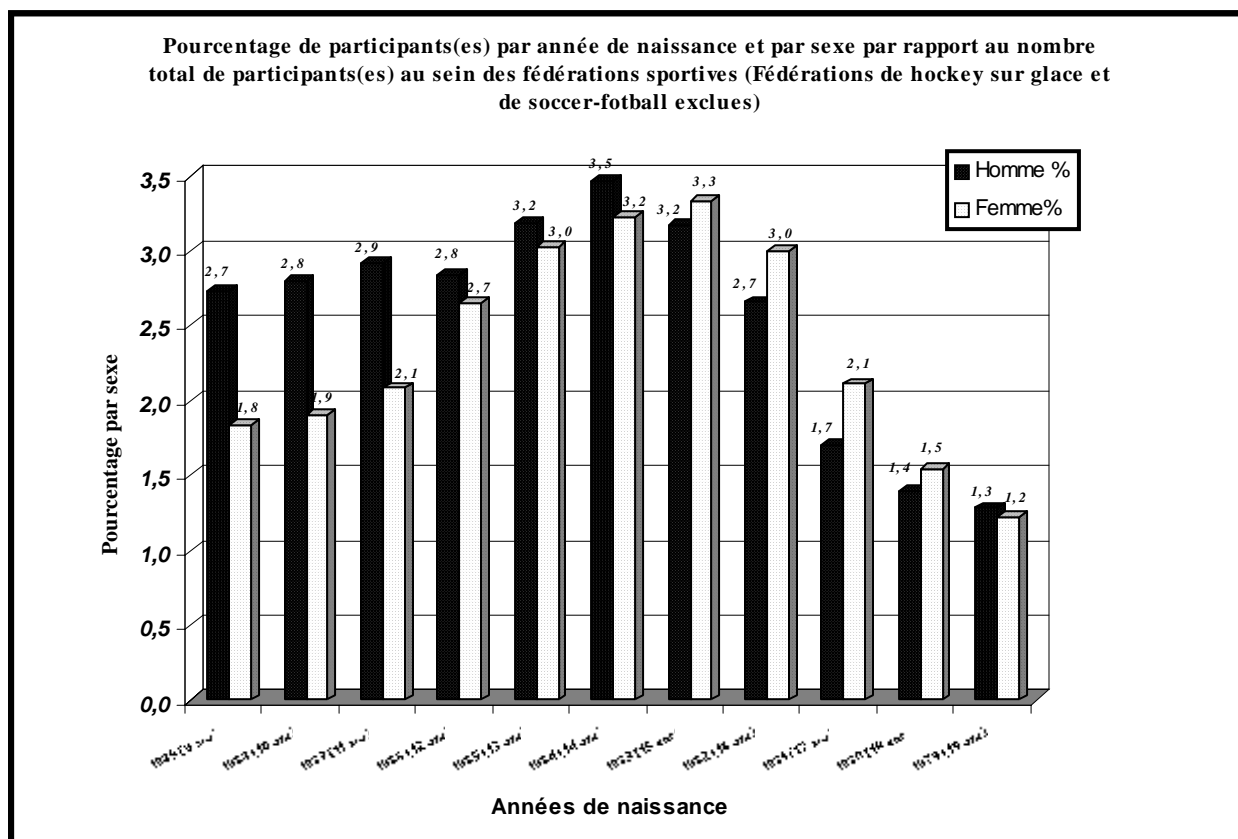
Comme nous l'avons déjà mentionné, nous allons observer si le membership des fédérations suivra la même tangente une fois le membership des fédérations de hockey sur glace et de soccer-football exclu.

Nombre de participants par année de naissance et par sexe par rapport au nombre total de participants au sein des fédérations sportives

(Fédération de hockey sur glace et Fédération de soccer-football exclues)

	<i>Homme</i>	<i>Homme %</i>	<i>% Écart</i>	<i>Femme</i>	<i>Femme%</i>	<i>% Écart</i>
1990 et plus (8 ans et moins)	22 064	8,8		22 891	9,1	
1989 (9 ans)	6 834	2,7		4 605	1,8	
1988 (10 ans)	7 010	2,8	-0,9	4 756	1,9	-2,3
1987 (11 ans)	7 303	2,9	4,3	5 221	2,1	10,3
1986 (12 ans)	7 114	2,8	-0,1	6 656	2,7	25,4
1985 (13 ans)	7 995	3,2	12,5	7 579	3,0	14,8
1984 (14 ans)	8 691	3,5	5,4	8 076	3,2	-0,2
1983 (15 ans)	7 962	3,2	-8,7	8 339	3,3	-3,7
1982 (16 ans)	6 661	2,7	-19,9	7 510	3,0	-14
1981 (17 ans)	4 263	1,7	-39,3	5 286	2,1	-35
1980 (18 ans)	3 509	1,4	-10,1	3 852	1,5	-11,4
1979 (19 ans)	3 214	1,3	-8,9	3 072	1,2	-21,4
1978 et moins (20 et plus)	44 341	17,7		25 712	10,3	
total	136 961	54,7		113 555	45,3	

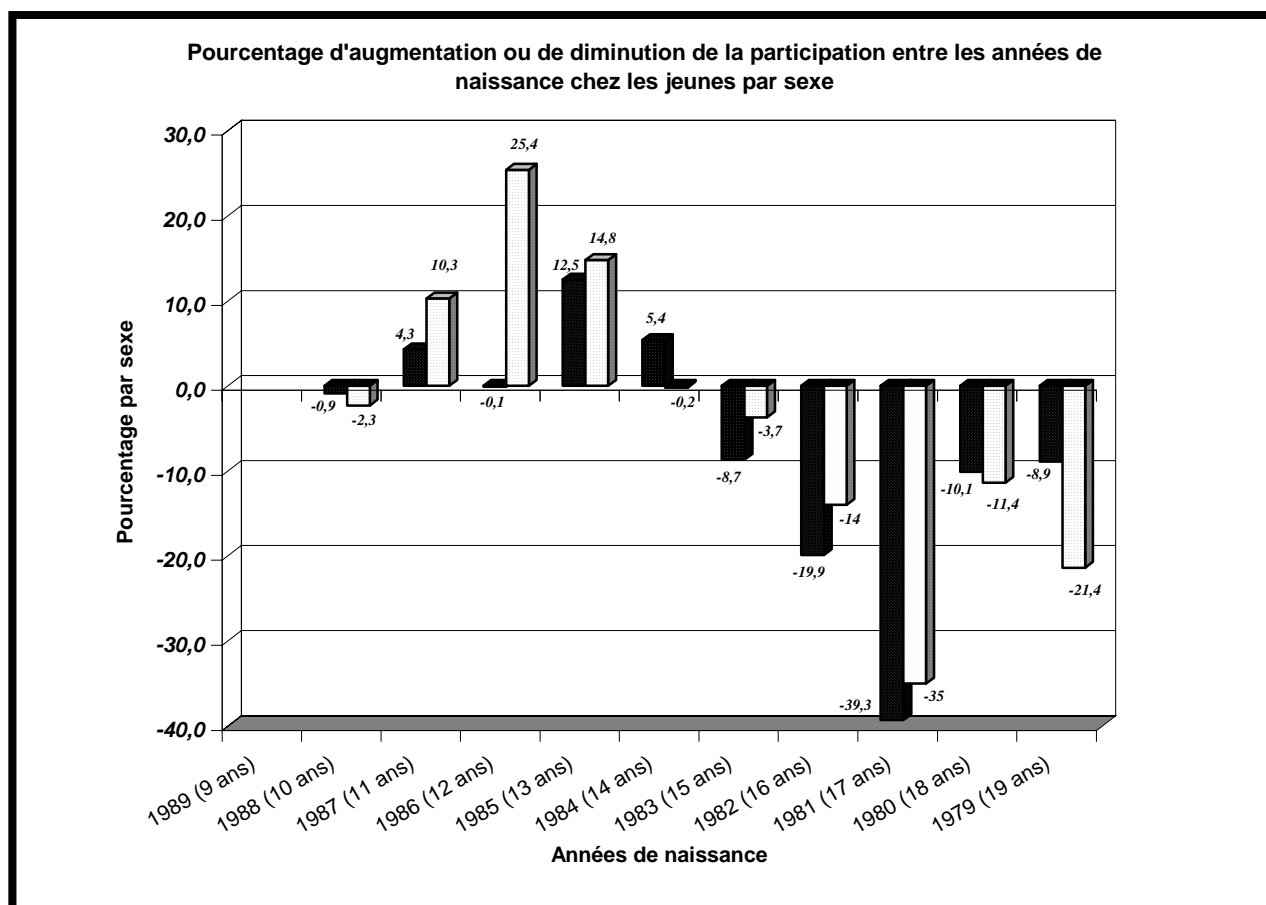
(Tableau 18)



(Graphique 28)

Constats :

1. On peut constater tout d'abord que le taux de représentantes féminines passe de 32,7 % à 45,3 % une fois ces deux fédérations exclues. Cette augmentation s'explique par le fait que les hommes représentent 97 % du membership de la Fédération de hockey sur glace. (Tableau 18)
2. On peut observer que la courbe des athlètes masculins change d'aspect. En effet, au lieu de diminuer d'année en année, le pourcentage de participants augmente jusqu'au taux de 3,5 % chez les 14 ans et commence sa chute l'année suivante pour atteindre le taux de 1,3 % chez les 19 ans. (Graphique 28)
3. La courbe des femmes ne subira pas de modifications majeures comme celle des participants masculins. Au contraire, on peut observer que les pourcentages de participation pour chacune des années sont tous plus élevés. De plus, on remarque que le taux de participation subit une diminution chez les 16 ans pour les deux courbes. (Graphique 28)
4. Autre fait intéressant à observer est que les participantes sont plus nombreuses que leurs vis-à-vis masculins entre l'âge de 15 ans à 18 ans inclusivement. (Graphique 28)



(Graphique 29)

Constats :

1. On constate que la plus forte diminution s'effectue une année plus tôt chez les participants une fois le membership du hockey sur glace et du soccer-football exclu. En effet, le taux de participation subit une baisse importante chez les 17 ans. (Graphique 29)

2. On remarque que chez les hommes entre l'âge de 14 et 19 ans, le taux de participation diminue de 63,7 %.
(Graphique 29)
3. Chez les femmes, ce taux diminue de 61,1 % entre l'âge de 15 et 19 ans.
4. Le plus haut taux d'augmentation chez les participantes se situe au même endroit pour les deux courbes de participation, c'est-à-dire à l'âge de 12 ans.

Constats généraux :

Si nous omettons de prendre en compte la courbe des participants masculins du premier graphique, il est possible de constater que les jeunes garçons et les jeunes filles ont tendance à se désengager du sport fédéré à partir de 15 ans. On peut donc constater que les jeunes participants des fédérations sportives provinciales ont tendance à se désengager du sport vers la fin de leurs études secondaires.

Ce constat confirme celui de DESHARNAIS et GODIN¹⁵ en 1995. En effet, au terme de leur recherche, ils ont conclu que 57 % des jeunes de 12-13 ans sont physiquement actifs au début de leur secondaire, mais que vers l'âge de 15-16 ans, ce taux chutera à 38 %. Toutefois, Les conclusions de notre recherche diffèrent de celles du Michigan Youth Sport Institute's¹⁶ (1970) mentionnant que les jeunes ont plutôt tendance à quitter le sport entre 11 et 13 ans, ainsi que des propos tenus dans le document « Les jeunes et l'activité physique »¹⁷, où il est mentionné que le désengagement des jeunes commence lors de leur entrée au secondaire, soit vers l'âge de 12-13 ans. Notre recherche démontre plutôt que dans les fédérations sportives, le nombre de filles qui pratiquent un sport augmente jusqu'à l'âge de 15 ans et que chez les hommes (hockey sur glace et soccer-football exclus), ce membership augmente jusqu'à l'âge de 14 ans. Par contre, les données du hockey sur glace et du soccer-football nous indiquent que le décrochage se fait plus tôt chez les garçons dans ces 2 sports.

Pourquoi les jeunes s'engagent dans le sport :

Comme cette recherche n'avait pas pour but d'expliquer pourquoi les jeunes se désengagent du sport fédéré, nous n'avons pas la prétention d'énumérer toutes les raisons qui peuvent influencer les jeunes lors de leur période de décisions, à savoir si oui ou non ils resteront physiquement actifs. Nous utiliserons plutôt quelques recherches déjà écrites sur le sujet pour établir une liste exhaustive.

Dans le document « les jeunes et l'activité physique »¹⁸, quatre raisons sont mentionnées pour expliquer la participation des jeunes dans le sport :

- **Le plaisir éprouvé** (satisfaction personnelle)
- **La perception de ses capacités** (niveau de compétence technique)
- **Le soutien et la satisfaction** de ses parents, son professeur d'éducation physique, son entraîneur et ses pairs.
- **L'occasion de se valoriser** auprès des autres.

¹⁵ DESHARNAIS et GODIN, op.cit., 77p.

¹⁶ State of Michigan, 1976-1978, *Joint Legislative Study on Youth Sports Programs-Phase I-II-III*, East Lansing: Youth Sport Institute.

¹⁷ Ministère des Affaires municipales, 1998. *Les jeunes et l'activité physique*, Québec: 32p.

¹⁸ Ministère des Affaires municipales, op.cit., p. 14.

Ces raisons viennent rejoindre les conclusions obtenues en 1997 par Douglas E. MARTIN¹⁹ lors d'une recherche effectuée auprès de 518 étudiants universitaires. L'auteur mentionne dans son rapport cinq raisons qui ont poussé les répondants à rester dans le sport.

- **57 % Personal fulfillment** (satisfaction personnelle)
- **19 % Encouragement from others** (le soutien des autres)
- **12 % High perceived ability** (perception de ses capacités)
- **8 % Prestige and recognition** (l'occasion de se valoriser)
- **5 % Athletic scholarship** (espérance d'obtenir une bourse d'études universitaires)

D'autres études parues en 1991²⁰, 1986²¹ et 1976²² mettent l'accent sur l'encouragement par son entourage et le haut niveau de confiance en ses habiletés athlétiques.

Pourquoi les jeunes se désengagent du sport :

Maintenant que nous connaissons les raisons qui conduisent les jeunes à rester actifs dans le sport, faisons une recension des raisons qui expliquent pourquoi ils se désengagent avec le temps. Le document « Les jeunes et l'activité physique »²³ mentionne trois raisons :

- **La perte du plaisir**
- **Les nouveaux intérêts et le conflit d'intérêts**
- **L'arrivée de nouvelles responsabilités ou exigences**

De son côté, MARTIN²⁴ recense sept raisons et Linda M. PETLICHKOFF²⁵ dans une recherche publiée en 1992, recense cinq raisons qui se résument ainsi :

- **Other activities prevented participation** (décide d'arrêter parce qu'il a autre chose à faire et qu'avec le temps, le sport devient un travail à temps plein)
- **No fun** (perte de plaisir dans la pratique du sport)
- **Aversive events** (se faire exclure du sport par son entraîneur ou ses pairs)
- **Injury or illness** (blessures ou maladies)
- **Low perceived ability** (faible perception de ses habiletés)
- **Other's influence** (arrête parce que ses amis arrêtent)
- **No interest** (manque d'intérêt)
- **No success** (obtient aucun résultat)

Conclusion :

Nous venons d'énumérer à titre explicatif les raisons qui poussent les jeunes à demeurer ou non actifs dans le sport. Il serait important pour les intervenants sportifs d'en prendre note et d'essayer de trouver des moyens pour garder le jeune engagé plus longtemps dans le sport. Ainsi, sa qualité de vie en sera grandement améliorée.

¹⁹ DOUGLAS E., Martin, 1997. *Interscholastic Sport Participation: Reasons for Maintaining or Terminating Participation*. *Journal of Sport Behavior*, Vol. 20, No.1, pp.99-101.

²⁰ MARTIN, D.E. et DODDER, R. A., 1991. *Socialization experiences and level of terminating sport participation*. *Journal of Sport Behavior*, VOL 14, pp. 113-128.

²¹ GREGSON, J.F. and COLLEY, A., 1986. *Concomitants of sport participation in male and female adolescents*. *International Journal of Sport Psychology*, Vol. 17, pp. 10-22

²² SNYDER, E. and SPREITZER, E.E., 1976. *Socialization into sport: An exploratory path analysis*. *Research Quarterly*, Vol. 47, pp. 238-245.

²³ Ministère des Affaires municipales, *op. cit.*, pp.14-15.

²⁴ DOUGLAS, *op. cit.*, pp-96-99.

²⁵ PETLICHKOFF, Linda M., 1992. *Youth Sport Participation and Withdrawal: Is It Simply a Matter of Fun?* *Pediatric Exercise Science*, Vol. 4, pp. 105-110.

Les résultats de notre recherche démontrent qu'il existe un décrochage au Québec dans la pratique du sport fédéré. Les jeunes, autant dans le sport en milieu d'éducation que dans les sports fédérés, décrochent de la pratique sportive. Cette situation est encore plus alarmante aujourd'hui puisque plusieurs études produites au cours des dernières années viennent nous démontrer que les jeunes consacrent moins de temps en vieillissant à la pratique d'activités physiques, qu'à l'école les jeunes consacrent moins de temps à l'éducation physique et que leur niveau de condition physique diminue, que les jeunes de notre société sont de plus en plus obèses et qu'ils sont plus sédentaires. À long terme, la santé de ces jeunes est donc en péril. Est-ce que les fédérations pourraient renverser cette vapeur au cours des prochaines années ? Ou bien faut-il espérer un changement de mentalité de la société pour espérer un jour voir de plus en plus de jeunes prendre plaisir à pratiquer un sport et à garder cette habitude pour le reste de sa vie ? Il sera primordial dans un avenir rapproché que les instances sportives au Québec prennent des moyens pour enrayer cette tendance de désengagement des jeunes.

Bibliographie

- ARNAUD, Pierre., et TERRET, Thierry. 1996. *Histoire du sport féminin*. L'Harmattan.
- BODSEN, Daniel. 1997. *La pratique du sport en Communauté française. Synthèse analytique des résultats*. ADEPS. No.159/160 pp.5-41.
- BROWN, Barbara A., 1985. *Factors Influencing the Process of Withdrawal by Female Adolescents From the Role of Competitive Age Group Swimmer*. Sociology of Sport. Vol.2, No.2, pp.111-129.
- DESAUTEL, Louise. 1999. *Les filles ont-elles peur du sport ?* La Gazette des femmes. Vol. 21, No.2, pp 20-36.
- DESHARNAIS R. et GODIN G.. 1995. *Enquête sur la pratique des activités physiques au secondaire*. Rapport de recherche. Université Laval , Québec, 77p.
- DONNELLY, Peter. 1995. *Les inégalités sociales dans le sport*. Sociologie et Sociétés. Vol.XXVII, No.1, pp.91-104.
- DOUGLAS E., MARTIN. 1997. *Interscholastic Sport Participation:Reasons for Maintaining or Terminating Participation*. Journal of Sport Behavior. Vol.20, No 1, pp. 96-101.
- En mouvement, 1994. *Un manuel à l'intention des spécialistes des loisirs. Accroître la participation des filles et des femmes au sport et à l'activité physique*. Colombie-Britannique : Promotion Plus, The BC Organization for Girls and Women in Physical Activity and Sport.
- GREGSON, J.F. and COLLEY' A. 1986. *Concomitants of sport participation in male and female adolescents*. International Journal of Sport Psychology. Vol.17, pp.10-22.
- Groupe de travail du Ministère sur la politique fédérale en matière de sport. 1992. *Le sport : un pas d'avance*. Ottawa : 178p.
- HALL, Ann M.. 1996. *Feminism ans sporting bodies. Essays on theory and practice*. Windsor: Human Kinetics, 135p. Tiré de La faible participation des femmes dans les sports : Théorie, politiques publiques québécoises et recommandations. Par Ariane LOIGNON : Université Laval, Janvier 1999.
- HALL, Ann, M. 1988. *The Discourse of Gender and Sport:From Femininity to Feminism*. Sociology of Sport Journal. Vol.5, No.4, pp.330-339.
- HOFFMAN, A. 1989.*Strategies for change:some thoughts from the canadian experience*. In Dyer, K. ed., Sportswomen towards 2000: a celebration. University of Adelaide: p.25-34
- LABERGE, Suzanne. 1995. *Sports et activités physiques : modes d'aliénation et pratiques émancipatoires*. Sociologie et Sociétés. Vol.XXVII, No.1, pp.53-73.
- LABERGE, Suzanne. 1992. *La situation de l'emploi des entraîneurs de haute performance au Canada*. Sport Canada. Gouvernement du Canada. Condition physique et sport amateur : 58p.
- LABERGE, Suzanne. 1990. *Constat sur la participation et la représentation des femmes*. Rapport de l'étude sur la place occupée par les femmes dans le milieu associatif sportif et dans la couverture de presse du sport amateur. Université de Montréal : p.7

LABERGE, Suzanne et SÉGUI, Geneviève. 1987. *Décrocher ou rester là ? Qu'est-ce qui fait la différence ?* Psychological Nurturing and Guidance of Gymnastic Talent. Université de Montréal, pp.216-229.

LABERGE, Suzanne. 1983. *Les décrocheurs : quand la réussite ne suffit pas. Les décrocheurs ou « drop out » ne se rencontrent pas qu'à l'école : des athlètes doués abandonnent la compétition principalement parce qu'ils ont envie de voir autre chose.* Revue de l'entraîneur. Montréal : pp 23-24.

LINDER, K.J., JOHNS, D.P. et BUTCHER, J. 1991. *Factors in withdrawal from youth sport :a proposed model.* Journal of sport behavior. Vol.14(1), pp. 3-18.

LOIGNON, Ariane, 1999. *La faible participation des femmes dans les sports : théorie, politiques publiques québécoises et recommandations.* Université Laval : 20p.

MARTIN, D.E. et DODDER, R.A. 1991. *Socialization experiences and level of terminating sport participation.* Journal of Sport Behavior. Vol. 14, pp. 113-128

Ministère de la Jeunesse et des Sports.1999. *Assises Nationales « Femmes et Sport ».* Les femmes et le sport de haut niveau. Rapport d'étape du groupe 1. France :

Ministère de la Jeunesse et des Sports.1999. *Assises Nationales « Femmes et Sport ».* Analyse des pratiques sportives des femmes Rapport d'étape du groupe 4. France :

Ministère des Affaires municipales. 1998. *Les jeunes et l'activité physique.* Québec : 32p.

Ministère des Affaires municipales, 1997. *place des filles parmi les adolescents membres des fédérations sportives québécoises.* Gouvernement du Québec, 4p.

PETLICHOFF, Linda M. 1996. *The drop-out dilemma in youth sports.* In Bar-Or, O. (ed.), *The child and adolescent athlete.* Oxford: Blackwell Scientific Publications, pp. 418-430.

PETLICHOFF, Linda M. 1994. *Dropping out of sport:speculation versus reality.* In, Hackford, D. (ed.), Psycho-social issues and interventions in elite sports, Frankfurt: pp 59-87.

PETLICHOFF, Linda M. 1993. *Coaching children: understanding the motivational process.* Sport science review. 2(2), pp. 48-61.

PETLICHOFF, Linda M. 1992. *Youth Sport Participation and Withdrawal:Is It Simply a Matter of Fun ?* Pediatric Exercice Science, Vol.4, pp.105-110.

SNYDER, E. and SPREITSER, E.E. 1976. *Socialization into sport: An exploratory path analysis.* Research Quaterly. Vol.47, pp.238-245.

State of Michigan. 1976-1978. *Joint Legislative Study on Youth Sports Programs-Phases I-II-III.* East Lansing: Youth Sport Institute.

TALBOT, M. 1986. *Women and sport: an examination of the effect of a leisure institution on female participation.* World leisure and recreation. Ottawa: 28(4), pp 13-19

THÉBERGE, Nancy. 1995. *Sport, caractère physique et différenciation sexuelle.* Sociologie et Sociétés. Vol.XXVII, No.1, pp.105-116.

Liste des annexes

(non affichées, mais disponible en version imprimée)

fédérations sportives

- Le conseil d'administrationAnnexe 1
- Le personnel permanent.....Annexe 2
- Les officiels/officielles, juges et arbitres.....Annexe 3
- Les entraîneurs(es)Annexe 4
- Les participants(es)Annexe 5
- Les athlètes espoir, relève, élite et excellence.....Annexe 6

Unités régionales de loisir et de sport (URLS) et les commissions sportives

- Le conseil d'administration.....Annexe 7
- Le personnel permanent.....Annexe 8

Associations régionales du sport étudiant (ARSE)

- Le conseil d'administrationAnnexe 9
- Le personnel permanent.....Annexe 10
- Les participants.....Annexe 11

Les municipalités de 75 000 habitants et plus

- Le personnel permanent.....Annexe 12

Le questionnaire de recherche.....Annexe 13